



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

depp Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance



20
24

Rapport d'activité de la DEPP





20
24

**Rapport
d'activité
de la DEPP**

**Cet ouvrage est édité par
le ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche**

Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance
61-65 rue Dutot
75 732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication
Magda Tomasini

Rédaction en chef
Souphaphone Douangdara

Rédaction
L'ensemble des bureaux de la DEPP

Conception graphique
Anthony Fruchart

Crédits photo :
Couverture : Stéphanie Lacombe (MENESR) – en haut de page
et Marie Genel (MENESR) – en bas de page ; p. 6 : Raphael de Bengy ;
p. 8, 9, 10, 11, 12, 13, 25, 29, 35, 39, 43 : Philippe Devernay (MEN) ;
p. 14 : Marie Genel (MENESR) ; p. 16, 18 : Stéphanie Lacombe (MENESR) ;
p. 22 : Julie Bourges (MENESR) ; p. 26 : Bruno Fert (MENESR).

Impression
Atelier de reprographie du site Dutot DEPP, août 2025.

ISBN 978-2-11-179458-0 / e-ISBN 978-2-11-179459-7
ISSN 2801-9326 / e-ISSN 2779-346X

Sommaire

6 —

Éditorial

8 —

Entretiens

10 —

Retour sur
le séminaire des
60 ans de la DEPP



14 —

Les élèves
et les apprentis

18 —

Les personnels

22 —

Les établissements

26 —

Les territoires

30 —

Le réseau de la
statistique sur
l'éducation

32 —

Les référentiels

34 —

L'aide au pilotage

36 —

La collaboration
avec les chercheurs

40 —

La contribution à la
statistique européenne
et internationale

44 —

La diffusion

46 —

Les engagements
qualité

48 —

Les missions
de la DEPP

50 —

Organigramme

Éditorial



Magda Tomasini

Directrice de l'évaluation,
de la prospective et de
la performance (DEPP)

En 2024, notre direction a fêté son 60^e anniversaire lors d'un séminaire qui a réuni ses agents, ses partenaires institutionnels, ainsi que d'anciens agents, directeurs et directrices. Vous pourrez, au fil de ce rapport, avoir un aperçu des échanges riches qui ont ponctué cette journée consacrée à l'histoire de la DEPP et à sa place dans son écosystème, mais aussi à la DEPP d'aujourd'hui, avec la présentation par nos équipes de quelques-uns de nos grands projets.

Comme nos prédécesseurs, nous avons choisi de dater la création de la DEPP à la mise en place en 1964, au sein du ministère de l'Éducation nationale, d'un service central des statistiques et de la conjoncture, chargé de recueillir des informations et de les analyser pour éclairer les décisions. Si notre direction en tant que telle a vu le jour en 1987, il semblait essentiel de prendre en compte son âge gestationnel pour mieux mesurer le chemin parcouru.

L'histoire de la DEPP est celle d'un engagement constant en faveur de la qualité statistique fondée sur l'amélioration continue des outils, des méthodes, des infrastructures et des référentiels. En 2024, nous avons poursuivi cette dynamique avec notamment la refonte de l'algorithme de l'INE et son implémentation dans les systèmes d'information. Nous avons également adapté la base statistique des agents pour pouvoir intégrer les nouvelles données issues du déploiement de RenoïRH au sein du ministère, et ainsi maintenir le suivi statistique des personnels administratifs de l'éducation nationale.

L'évolution de la DEPP est aussi marquée par une extension de son champ d'observation avec tout particulièrement, ces dernières années, les évaluations des compétences des élèves. La DEPP, qui participe activement aux évaluations internationales des élèves, a publié en 2024 les résultats des dernières enquêtes Timss et Icils, contribuant ainsi à une meilleure connaissance des compétences des élèves de CM1 et de 4^e en mathématiques et en sciences, mais aussi en littératie numérique et pensée informatique.

La DEPP continue de nourrir le débat public par des analyses au long cours, à travers ses publications de référence, et s'attache en même temps à répondre aux besoins d'information rapide des acteurs du système éducatif. C'est dans cet esprit qu'a été lancé, en octobre 2024, un nouveau format de publication que nous avons baptisé « Note d'Information en bref », pour apporter des éclairages synthétiques sur des sujets clés.

Enfin, je ne pourrais pas revenir sur l'année 2024 sans évoquer les travaux réalisés avec nos partenaires de la statistique publique, en particulier la DARES avec laquelle nous poursuivons l'enrichissement d'Inserjeunes pour produire des indicateurs sur la rémunération des jeunes sortant de formation de niveau CAP à BTS.

Toutes ces réalisations ont été possibles grâce à l'expertise et à l'implication de l'ensemble des agents de la DEPP qui œuvrent au quotidien pour faire progresser la connaissance du système éducatif. À ce titre, j'ai une pensée toute particulière pour Jean-Michel Quenet, chef de service dévoué de la DEPP, qui n'a pas ménagé ses efforts et a pris sa retraite en 2024, sous nos applaudissements.

L'histoire de la DEPP est celle d'un engagement constant en faveur de la qualité statistique fondée sur l'amélioration continue des outils, des méthodes, des infrastructures et des référentiels.



depp Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

Entretiens



Thierry Le Goff

Secrétaire général des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

Extrait du discours d'ouverture du séminaire des 60 ans de la DEPP

L'évolution de la DEPP au cours de ses 60 années d'existence

La DEPP a atteint aujourd'hui une forme de maturité : elle est active, expérimentée, à la fois dynamique et empreinte d'une certaine stabilité. Elle a connu de fortes mutations, elle s'est développée, a étendu ses activités et a accompagné les changements du système éducatif. Il est d'ailleurs intéressant d'associer cette évolution avec les jalons de l'histoire de l'éducation. Je pense que c'est effectivement la force de cette direction que de s'être adaptée aux évolutions du système éducatif - elles ont été très nombreuses - et de les avoir en permanence analysées, comprises, ce qui nous a permis collectivement de nous améliorer et de mieux connaître notre système éducatif.

Le rôle de la DEPP au sein du ministère

La DEPP présente la particularité d'être à la fois un service statistique ministériel qui entretient des relations étroites avec l'Insee et l'ensemble du réseau de la statistique publique, et une direction pleinement intégrée au sein du ministère. Elle occupe ainsi une position singulière : celle d'un service statistique public, dont nous respectons avec attention le cadre et les exigences, tout en étant une composante très active de l'administration centrale. En lien constant avec les autres directions, elle contribue à l'ensemble des travaux ministériels en mettant à leur service toute son expertise statistique. Au fil des années, la DEPP a su associer rigueur méthodologique - garante de l'objectivité de ses travaux - et capacité à diffuser, à expliquer ses analyses, ce qui est essentiel pour nous tous. Ses études et publications sont reconnues et appréciées par les acteurs du système éducatif, qu'il s'agisse des directions de l'administration centrale, des services académiques, de la communauté éducative ou encore des organisations syndicales, qui s'en saisissent, les analysent et les utilisent régulièrement.



Mireille Elbaum
Présidente de l'Autorité de la statistique publique (ASP)

Extrait du discours de clôture du séminaire des 60 ans de la DEPP

L'indépendance de la DEPP

En France, nous avons un modèle statistique original, pas toujours facile à faire comprendre à nos collègues étrangers. La DEPP et les autres services statistiques qui sont des directions ou services internes à des ministères ont, de par la législation européenne et française, une indépendance professionnelle au moins aussi forte que certaines structures juridiquement indépendantes, et ce, alors même qu'elles font partie de ministères et qu'elles ont aussi dans leurs missions d'apporter un appui à leur administration, que ce soit sur les données, sur les chiffrages ou sur les prévisions. Je suis persuadée que c'est un modèle qui résiste au temps et les 60 ans de la DEPP le montrent. Cette indépendance professionnelle, il faut la maintenir, il faut y veiller de façon extrêmement sourcilieuse, il faut rechercher sa juste application en permanence. L'ASP est là pour ça, pour aider et appuyer.

L'importance de la DEPP pour la statistique publique

L'une des grandes forces du service statistique public (SSP) réside dans son ancrage collectif. Cet ancrage repose sur des méthodes, des concepts et des pratiques partagés, qui assurent une véritable cohérence d'ensemble. Aux côtés de l'Insee, coordinateur du SSP, opèrent de grands services comme la DEPP, la DREES ou la DARES, véritables porte-avions du dispositif. Et puis, autour, d'autres services peuvent venir s'y arrimer, renforçant ainsi la solidité et la pertinence du système statistique public. C'est ce travail en réseau, à la fois structuré et convergent, qui donne au SSP toute sa valeur et son originalité. Pour la DEPP, cet ancrage est d'autant plus important qu'il faut garantir la cohérence et la continuité des suivis des élèves, tout au long de leur parcours scolaire puis dans l'enseignement supérieur. Cela passe par une collaboration étroite avec le SIES et ses travaux. Il en va de même avec l'INJEP, avec lequel il est essentiel de croiser et mutualiser les apports de la statistique et de la recherche sur les questions touchant à la jeunesse.



Retour sur le séminaire des 60 ans de la DEPP

Jeudi 12 décembre 2024 à la Maison de l'Océan (Paris 5^e)

Un accueil professionnel

Accompagnés de leurs professeurs, dix élèves en bac professionnel métiers de l'accueil au lycée Maria Deraismes (Paris 17^e) accueillent les participants avec sourire et professionnalisme.

Des discours chaleureux

En ouverture, **Tiziana Caporale**, cheffe du service éducation de l'Institut océanographique, **Magda Tomasini**, directrice de la DEPP et **Thierry Le Goff**, secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale expriment leur plaisir d'accueillir l'ensemble des participants.

« Je souhaite que la DEPP puisse continuer à s'appuyer sur un collectif de travail aussi dynamique que celui dont nous bénéficions actuellement. »



↑ Magda Tomasini, directrice de la DEPP

↓ Jérôme Krop, professeur des Universités en histoire contemporaine



Des dates marquantes

Pendant cette séquence animée par **Olivier Monso**, expert sur l'analyse des inégalités scolaires, **Jérôme Krop**, professeur des Universités en histoire contemporaine, revient sur l'évolution de la DEPP et son positionnement depuis 60 ans.

Des témoignages émouvants

Les témoignages d'anciens directeurs et directrices sont diffusés sur grand écran. **Claude Thélot**, directeur de 1990 à 1997, et **Fabienne Rosenwald**, directrice de 2015 à 2023, prennent ensuite la parole pour partager leurs souvenirs les plus marquants à la tête de la DEPP.



↑ Claude Thélot, directeur de la DEPP de 1990 à 1997
← Diffusion de témoignages d'anciens directeurs et directrices

↓ Fabienne Rosenwald, directrice de la DEPP de 2015 à 2023



Des réalisations et des rêves en commun

Après une courte pause et un grand moment de rire et d'émotions suscité par une vidéo témoignage des agents, place aux regards croisés sur les ambitions et les partenariats portés par la DEPP. **Magda Tomasini** réunit autour de cette première table ronde **Daniel Auverlot**, président du CEE, **Valérie Cabuil**, présidente de la Conférence des recteurs, **Éric Charbonnier**, analyste éducation à l'OCDE, **Caroline Pascal**, directrice générale de la DGESCO, **Anne Szymczak**, cheffe de l'IGÉSR par intérim et **Jean-Luc Tavernier**, directeur général de l'Insee.

↓ Table ronde animée par Magda Tomasini





↑ Table ronde animée par Axelle Charpentier

Des liens forts avec la recherche

C'est au tour d'**Axelle Charpentier**, cheffe du bureau de l'appui à l'évaluation des politiques publiques et de soutien à la recherche, d'accueillir les intervenants de la deuxième table ronde dédiée aux liens entre la DEPP et le monde de la recherche : **Joanie Cayouette-Remblière**, sociologue et chercheuse à l'Ined, **Jérôme Deauvieux**, professeur de sociologie à l'ENS, chercheur au Centre Maurice Halbwachs et membre du CSEN, **Marc Gurgand**, coordinateur scientifique du programme IDEE, professeur à PSE et à l'ENS-PSL, directeur de recherche CNRS, et **Nina Guyon**, économiste, professeure à PSE, ENS – PSL, et co-responsable de la Chaire de recherche « Politiques éducatives et mobilité sociale » (Ardian-DEPP-PSE).



↑ Jean-Richard Cytermann, directeur de la DEPP de 2000 à 2002

Exposition des 60 ans de la DEPP →

Une synthèse lumineuse

C'est à **Jean-Richard Cytermann**, directeur de la DEPP de 2000 à 2002, que revient l'honneur de faire la synthèse des échanges de la matinée.

Des déambulations rétrospectives

Pendant les pauses, les participants découvrent une série de posters retraçant les grandes évolutions des dispositifs statistiques, des publications et des infrastructures. Un parcours visuel et documenté grâce aux archives conservées par la DEPP.



Une immersion au cœur des métiers : la DEPP aujourd'hui

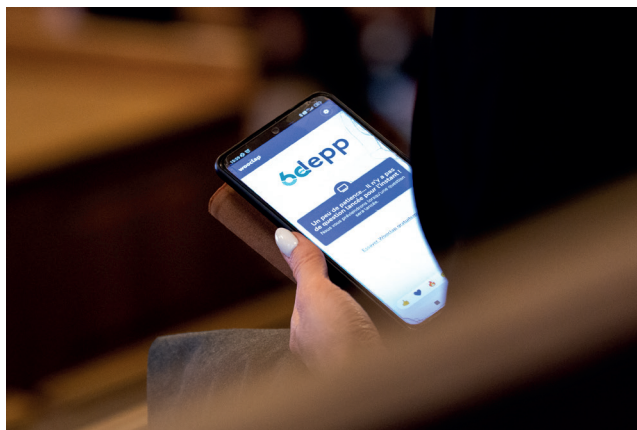
Les présentations de l'après-midi rendent hommage aux travaux des agents de la DEPP dans toute leur diversité.

Après une vue d'ensemble par **Jean-Michel Quenet**, chef de service, **Maryse Fesseau**, sous-directrice des statistiques et des synthèses, accompagnée de **Meriam Barhoumi**, **Aurore Doms**, **Stéphanie Mas** et **François-Xavier Pelegrin**, explore la thématique « Mieux connaître les élèves ».

Pascal André, adjoint à la sous-directrice des statistiques et des synthèses, entouré de **Guillemette Buisson**, **Christelle Raffaëlli**, **Robert Rakocevic** et **Sylvie Rousseau**, décrit « les personnes et ressources au service des élèves ».

« Et si on s'évaluait ? » : **Thierry Rocher**, sous-directeur des évaluations et de la performance scolaire, propose avec **Sandra Andreu**, **Mikael Beatriz**, **Axelle Charpentier** et **Catherine Simon**, un quiz interactif pour tester les connaissances du public sur... l'évaluation !

Johara Khelif, cheffe du pôle qualité et services statistiques d'appui, revient avec **Christian Burel**, **Souphaphone Douangdara**, **Caroline Simonis-Sueur** et **Ronan Vourc'h**, sur « la petite histoire de la donnée », de sa conception à sa diffusion.



↑ Vue sur la page de lancement de l'application du quiz interactif sur l'évaluation
↓ Mireille Elbaum, présidente de l'Autorité de la statistique publique



Le mot de la fin

En guise de conclusion, **Mireille Elbaum**, présidente de l'Autorité de la statistique publique, revient sur l'importance de la DEPP pour la statistique publique.

↓ Photo de groupe lors du séminaire





Les élèves et les apprentis

La connaissance des élèves et apprentis, de leurs parcours et de leurs compétences est indispensable pour mettre en évidence les disparités de parcours, analyser comment elles se construisent et repérer ainsi des pistes d'amélioration. Ainsi, la DEPP suit les élèves tout au long de leur scolarité, de l'entrée en école maternelle jusqu'à la transition dans une formation professionnelle vers le marché du travail.

La DEPP recense chaque année l'ensemble des apprentis et des élèves, et prévoit les évolutions d'effectifs à anticiper pour les cinq années à venir. Elle décrit les formations suivies, les parcours et les résultats aux examens. Elle réalise également des enquêtes auprès des élèves et de leurs parents afin d'analyser l'orientation, les facteurs de réussite, les inégalités sociales et les disparités territoriales. Elle diffuse des indicateurs sur l'insertion des jeunes après une formation professionnelle.

La DEPP conçoit et met en œuvre des évaluations d'élèves standardisées, exhaustives ou sur échantillon, nationales ou internationales. L'ensemble de ces évaluations permet de confronter plusieurs regards sur les acquis des élèves et de rendre compte des performances du système éducatif français.

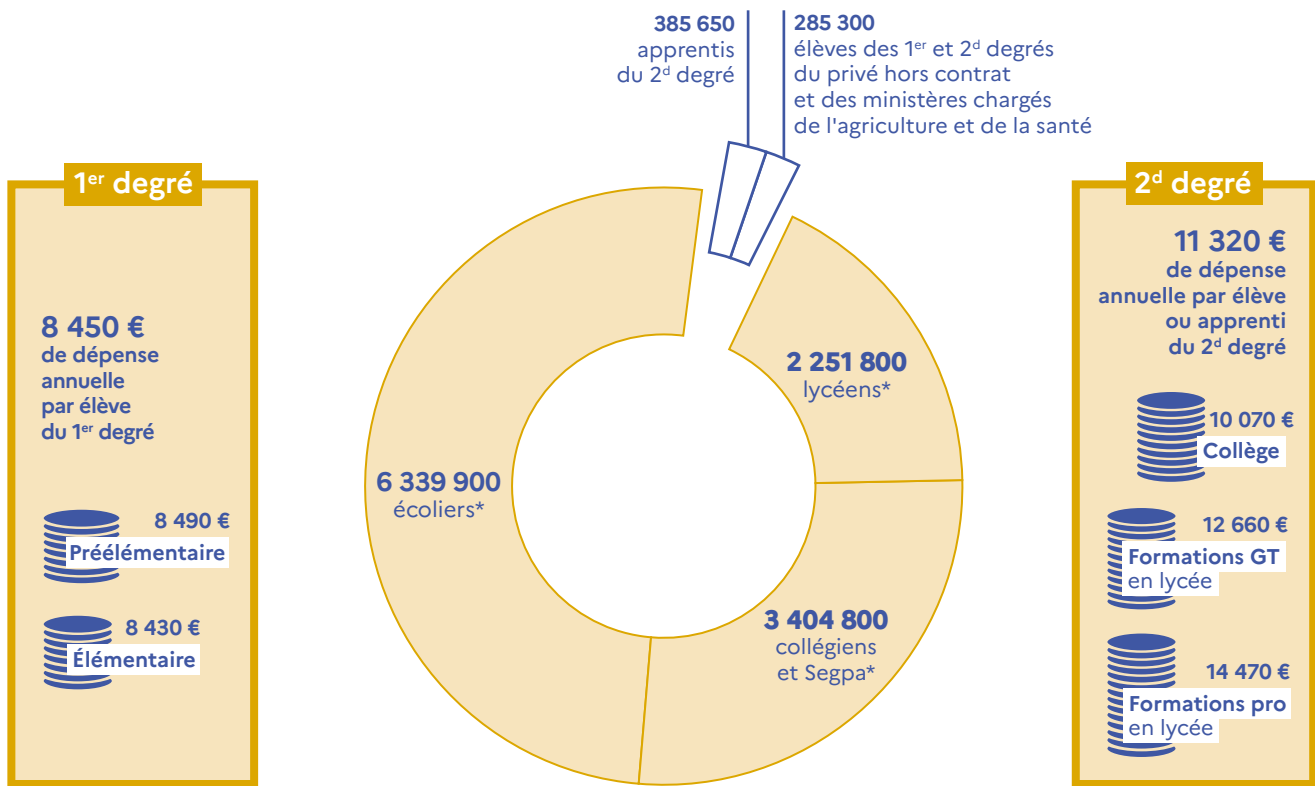
La DEPP porte une attention spécifique aux élèves à besoins éducatifs particuliers, en situation de handicap ou allophones nouvellement arrivés.

Enfin, la DEPP calcule chaque année le coût moyen par élève à différents niveaux de scolarisation pour rendre compte de l'effort consenti par la Nation en matière d'éducation.

L'ensemble de ces données contribue à la statistique internationale, permettant ainsi des comparaisons entre pays.

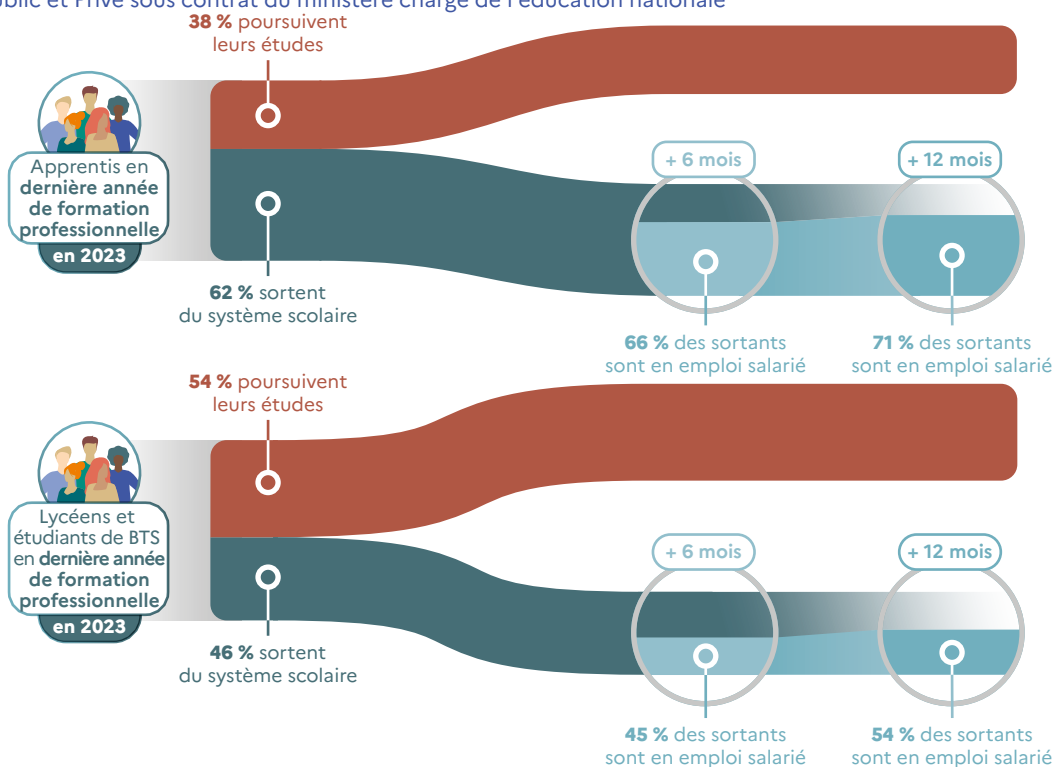
12 737 900

élèves et apprentis en 2023-2024



9 850 € par élève ou apprenti scolarisé dans les 1^{er} ou 2^d degrés

* Public et Privé sous contrat du ministère chargé de l'éducation nationale





⇒ De nouvelles évaluations nationales pour les élèves de CE2 et CM2

En septembre 2024, la DEPP a évalué pour la première fois l'ensemble des élèves en CE2 et CM2. 1 600 000 élèves inscrits dans les écoles publiques et privées sous contrat ont participé à ces nouvelles évaluations venant compléter celles déjà réalisées aux autres niveaux de l'école élémentaire.

Ces évaluations permettent d'identifier les acquis et les besoins de chaque élève en vue de leur proposer un accompagnement personnalisé adapté et de remédier à leurs difficultés éventuelles. En français, les élèves de CE2 et de CM2 présentent le niveau de maîtrise le plus élevé en compréhension de l'oral et rencontrent des difficultés en orthographe grammaticale et en grammaire. En mathématiques, ils présentent des niveaux de maîtrise plus élevés pour la lecture et l'écriture des nombres entiers et rencontrent des difficultés en CE2 en calcul posé et en résolution de problèmes et en CM2 dans les automatismes de calcul.

Au collège

Pour la première fois, à la rentrée 2024, les élèves d'établissements tirés sur échantillon ou volontaires ont également passé des évaluations nationales, en classe de 5^e et 3^e.

⇒ Améliorer la connaissance des parcours scolaires grâce aux panels d'élèves

Les panels menés par la DEPP permettent de suivre dans le temps des cohortes d'élèves entrés en première année de l'enseignement primaire ou du collège. Ils constituent un outil essentiel pour décrire et expliquer les parcours scolaires.

Le nouveau panel d'élèves entrants en 6^e en 2023 suivra les élèves jusqu'à la fin de leur scolarité initiale. Une enquête sera menée auprès des familles et des élèves à l'automne 2026, quand ces derniers seront en début de 3^e, pour mieux comprendre la construction de leur projet d'orientation.

Les élèves du Panel 2021 quant à eux sont suivis depuis la petite section de maternelle. Une enquête Famille prévue en 2025, lorsqu'ils seront en cours préparatoire, permettra d'actualiser les informations et repérer d'éventuels changements dans leur environnement familial. De nouvelles questions portant sur l'état de santé et le handicap de l'élève, sur ses difficultés induites et sur les aménagements éventuels de sa scolarité pour y remédier, seront intégrées.

En petite section ...

Le score moyen en langage est de

245 pour les garçons

257 pour les filles

L'écart de score moyen en fonctions exécutives entre les élèves nés au 3^e trimestre et ceux nés au 4^e trimestre est de

14 points

34 %

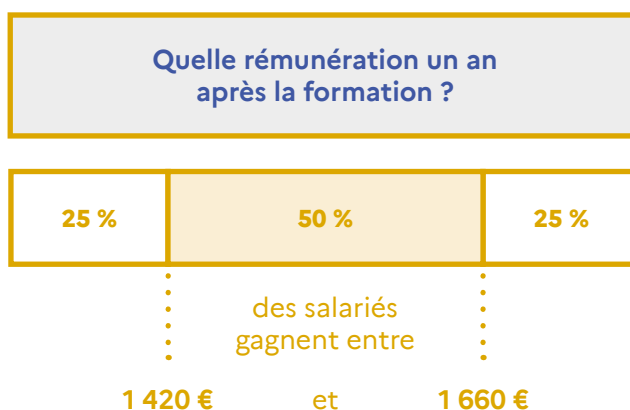
des professeurs de petite section ont 10 ans ou plus d'expérience d'enseignement en petite section de maternelle

— Quelle rémunération après une formation de niveau CAP à BTS ?

Le dispositif InserJeunes met à disposition des jeunes et de leur famille des indicateurs d'insertion après une formation en voie professionnelle de niveau CAP à BTS, à des niveaux très fins, par établissement et par formation.

Par rapprochement des bases de données administratives « scolarité » et « emploi », InserJeunes permet de fournir chaque année le taux de poursuite d'études et le taux d'emploi salarié mesuré 6, 12, 18 et 24 mois après la sortie d'études. En 2024, le dispositif s'enrichit d'indicateurs sur la rémunération des jeunes en emploi salarié, 12 mois après leur sortie de formation en 2021.

Exemple de la formation
« BAC PRO boulanger-pâtissier »
en voie professionnelle scolaire :



PERSPECTIVES

Enrichir les statistiques sur le financement du système éducatif

Combien coûte l'apprentissage depuis la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel ? Quels facteurs influent sur la dépense par élève dans le second degré public pour ce qui est des dépenses de personnels rémunérés par l'État ?

Pour répondre à ces questions, la DEPP prépare deux publications sous forme de documents de travail. Le premier, élaboré avec la Dares et France compétences, présentera le financement de l'apprentissage et différentes mesures des moyens qui lui sont alloués. Le second vise à quantifier, à partir des données salariales, des caractéristiques des établissements et de leurs élèves, les facteurs influençant la variabilité de la dépense moyenne en personnels rémunérés par l'État, entre établissements.

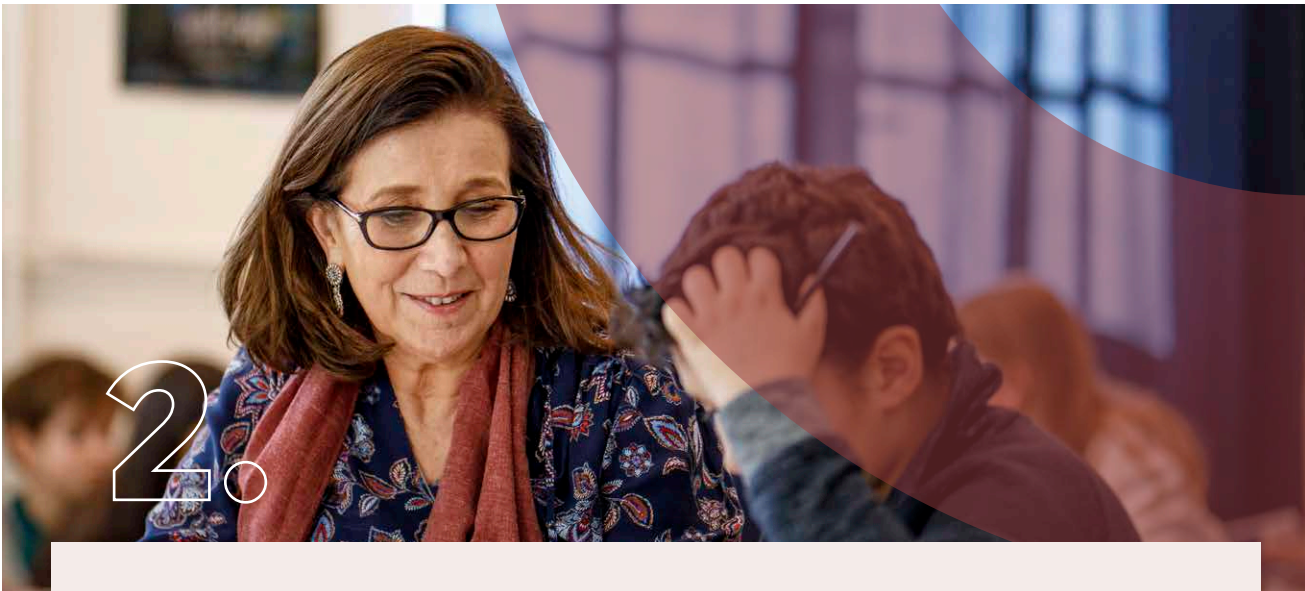
FOCUS

Les dépenses d'éducation en 2023

En 2023, la France a consacré 189,9 milliards d'euros à son système éducatif, soit 6,7 % du produit intérieur brut. L'État occupe la place de premier financeur, devant les collectivités territoriales, les entreprises et les ménages. La dépense moyenne par élève ou étudiant (y compris apprentissage) s'établit à 10 470 euros. Elle croît avec le niveau d'enseignement allant de 8 450 euros pour un élève du premier degré à 11 320 euros pour un élève du second degré et 13 060 euros pour un étudiant.

Pour en savoir plus

- Bagot L., Dutey C., Fornel (de) C., Liogier V., Rousseau S., 2024, « En 2023, 189,9 milliards d'euros consacrés à l'éducation, soit 6,7 % du PIB », *Note d'Information*, n° 24.45, DEPP.
- Bagot L., Dutey C., Fornel (de) C., Liogier V., Rousseau S., 2024, « Le financement de l'éducation en 2023 », *Document de travail* n° 2024-E08, DEPP.
- InserJeunes : <https://www.education.gouv.fr/inserjeunes>
- Les panels : <https://www.education.gouv.fr/50-ans-de-panels-d-eleves-308437>
- Les évaluations : <https://www.education.gouv.fr/les-evaluations-nationales-exhaustives-307627>



Les personnels

La connaissance fine des enseignants, et plus généralement de l'ensemble des personnels qui travaillent pour l'éducation nationale (soit 1,2 million d'agents), est indispensable pour mieux comprendre le système éducatif en France et rendre compte des moyens humains mis au service des élèves.

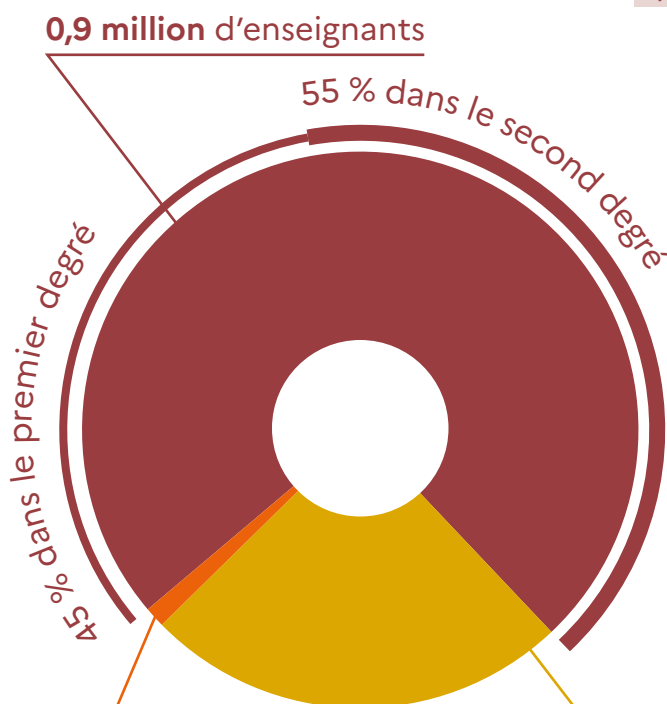
Le système d'information de la DEPP, reposant très majoritairement sur les données de gestion du ministère, offre la possibilité de suivre de manière précise les parcours de ces personnels, de leur entrée dans l'éducation nationale à leur fin de carrière. Il permet ainsi de décrire les postes occupés et la mobilité professionnelle des agents, mais aussi de documenter leur recrutement, leur niveau de rémunération ainsi que leurs conditions de travail.

En complément, la DEPP réalise des enquêtes nationales et internationales afin d'interroger les personnels sur leurs conditions d'exercice, leurs pratiques professionnelles et leur satisfaction au travail. Ces enquêtes fournissent des éclairages quant à la diversité des pratiques enseignantes et leur évolution. Elles permettent également la construction d'indicateurs sur la formation initiale, les besoins de formation et l'accès à la formation continue.

L'ensemble de ces données contribue à la statistique internationale, donnant lieu ainsi à des comparaisons entre pays.

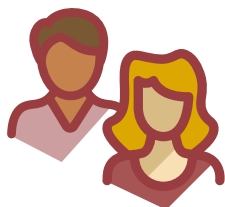
1,2 million de personnes en activité au ministère de l'Éducation nationale relèvent de l'enseignement scolaire à la rentrée 2023

dont 0,9 million de femmes
et 0,3 million d'hommes



14 100 étudiants en
préprofessionnalisation et
apprentis non enseignants

0,3 million de personnels
non enseignants



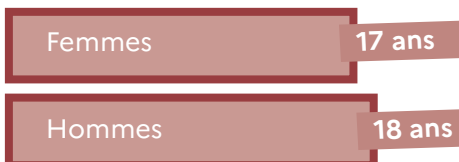
29 500 candidats admis
aux concours externes
et internes organisés au titre
de l'éducation nationale en 2023

dont 23 800 admis aux concours enseignants
dans le public et le privé sous contrat

74 %
des admis sont issus des concours externes

L'ancienneté moyenne des enseignants fonctionnaires en activité à la rentrée 2023

1^{er} degré



2^d degré



— De la gestion à la production statistique : l'arrivée de RenoïRH dans la base statistique des agents

À la suite du déploiement de « RenoïRH » au ministère de l'Éducation nationale en 2023, la DEPP a su s'adapter au changement et intégrer ces nouvelles données dans la « Base statistique des agents » (BSA).

Source de référence sur les personnels de l'éducation nationale, BSA est notamment mobilisée pour créer un panel national sur lequel repose la plupart des productions statistiques concernant les personnels et les tirages d'échantillon permettant de réaliser des enquêtes. L'arrivée de RenoïRH a eu un impact considérable dans l'alimentation de BSA qui est construite à partir des informations contenues dans les systèmes d'information pour les ressources humaines. Par exemple, dans ce système d'information, les types de contrats ne reposent pas sur les mêmes variables, les dates de titularisation ne sont pas disponibles ou la notion de statut est différente. D'abord déployé pour les personnels ASS et ITRF, RenoïRH concernera à terme la gestion de tous les personnels administratifs du ministère. Intégrer ces données dans BSA est donc indispensable pour maintenir le suivi statistique de ces populations.

À la rentrée 2023, sont en activité au ministère :

64 700

personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS)

11 200

ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation (ITRF)

— Pratiques d'enseignement : la mobilisation du langage en petite section de maternelle

Le Panel 2021 de la DEPP s'est enrichi d'un volet sur les pratiques d'enseignement, permettant de mettre en lumière les conditions d'exercice du métier de professeurs et les dispositifs pédagogiques mis en place pour les élèves en maternelle.

En 2024, les premiers résultats publiés par la DEPP montrent comment les enseignants appréhendent les différentes composantes de l'enseignement du langage : le langage oral d'une part (développement de compétences orales en situation pédagogique et en lien avec des domaines d'apprentissage spécifiques, développement des interactions langagières entre enfants, appel aux habiletés dans le champ lexical et syntaxique, développement d'une conscience phonologique) et l'entrée dans le langage écrit d'autre part (développement de la perception du lien existant entre oral et écrit, pratique de la dictée à l'adulte, découverte d'écrits aux fonctions identifiées, appel à des habiletés motrices et graphiques, enseignement de la compréhension des textes entendus, lecture et contage, acculturation à l'écrit).

3/4

des professeurs enseignent aux élèves de petite section dans une classe multiniveaux.

La plupart des pratiques d'enseignement du langage oral sont fréquemment mises en œuvre par une majorité de professeurs.

Le recours fréquent aux pratiques relatives à l'entrée dans le langage écrit est nettement plus hétérogène.

PERSPECTIVES

Lancement du dispositif « 1 000 écoles »

Cette étude déployée par la DEPP en 2024 vise à documenter au sein de 1 000 écoles représentatives à l'échelle nationale les pratiques pédagogiques d'enseignants d'une cohorte d'élèves allant du CP au CM2, ainsi que le rôle de ces pratiques dans le développement des apprentissages à l'école élémentaire.

Construite avec l'appui d'un comité scientifique, l'étude cible les pratiques et postures identifiées par la littérature scientifique comme étant susceptibles de favoriser les apprentissages des élèves : gestion de la charge cognitive, métacognition, différenciation pédagogique, enseignement explicite, compétences socio-émotionnelles, conception de l'intelligence, rétroactions pédagogiques, motivation, pratiques coopératives (élèves, équipe enseignante, partenaires extérieurs), pratiques d'évaluation, et relations avec les familles. Au printemps 2024, une phase d'expérimentation auprès d'un échantillon représentatif d'enseignants a permis de valider la qualité du matériel d'enquête qui sera proposé aux enseignants dans les 1 000 écoles participantes au printemps 2025.



Elena Pasquinelli
Membre du Conseil
scientifique de
l'éducation nationale

Quand on m'a présenté l'étude « 1 000 écoles », je l'ai trouvée extrêmement intéressante, en tant que chercheur mais aussi pour les relations qu'elle peut favoriser entre les enseignants et la recherche. Je pense que l'un des intérêts de cette étude est de faire émerger les gestes pédagogiques que les enseignants utilisent le plus souvent, mais aussi les combinaisons de gestes pédagogiques qu'ils mettent en place, selon le contexte et l'analyse qu'ils font des besoins de leurs élèves.

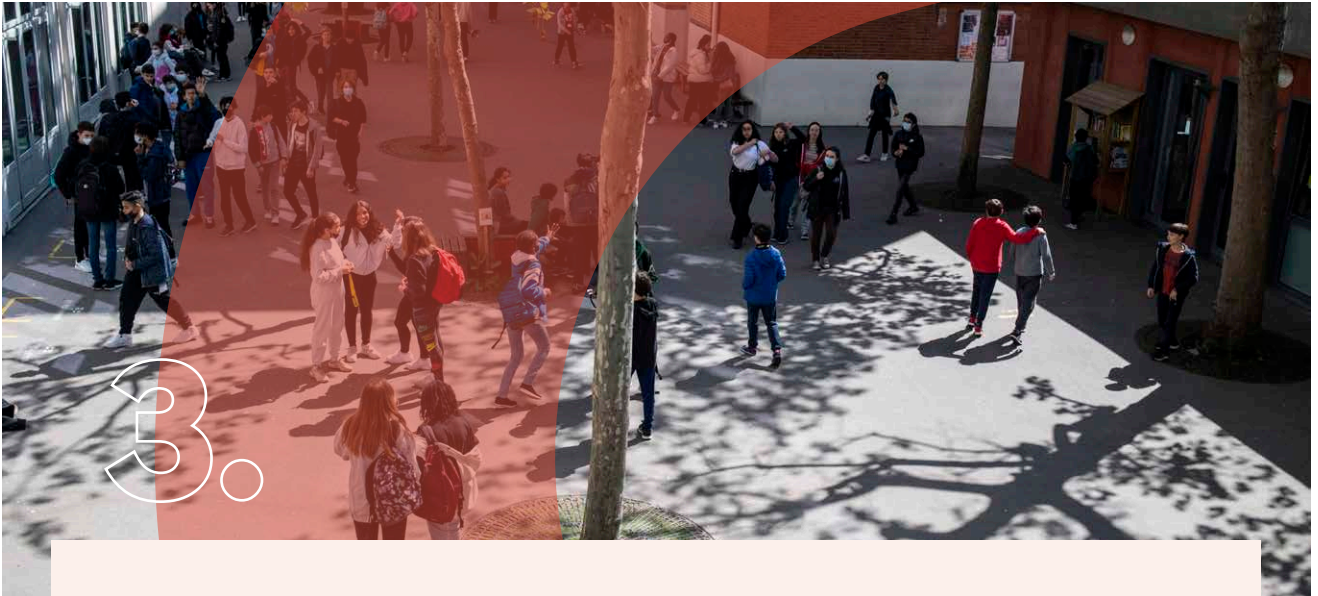


Grégoire Borst
Professeur de
psychologie et de
neurosciences de
l'enfant à l'Université
Paris Cité, directeur
du LaPsyDÉ au CNRS

Un certain nombre d'études scientifiques montrent que la réussite des élèves est très liée à leur capacité métacognitive, c'est-à-dire leur compréhension et leurs mécanismes d'autoréflexivité par rapport à leurs apprentissages et l'on sait que les pratiques pédagogiques ont des effets sur les apprentissages et les trajectoires des élèves. L'étude « 1 000 écoles », déployée sur plusieurs années, va pouvoir mettre en regard ces trajectoires d'apprentissage et les pratiques qui y sont associées.

Pour en savoir plus

- Drégoir, M. 2024, « L'évolution du salaire des enseignants titulaires entre 2021 et 2022 », *Note d'information* n° 24.51, DEPP.
- Baradji, E. 2024, « Combien d'élèves devant un enseignant pendant une heure de cours dans un établissement du second degré en 2023 ? », *Note d'information* n° 24.46, DEPP.
- Geleyn, D. 2024, « Retraites des enseignants : des départs plus tardifs et des niveaux de pensions stables », *Note d'information* n° 24.43, DEPP.
- Verdon, R. 2024, « La mobilisation du langage à l'école : premiers résultats sur les pratiques d'enseignement en petite section de classe maternelle dans le cadre du panel 2021 », *Note d'Information* n° 24.35, DEPP.
- Baradji, E. 2024, « Les heures supplémentaires des enseignants à la rentrée 2023 dans les établissements du second degré », *Note d'information* n° 24.33, DEPP.



Les établissements

La connaissance des établissements d'enseignement est indispensable pour éclairer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels, mais aussi pour analyser les résultats du système éducatif.

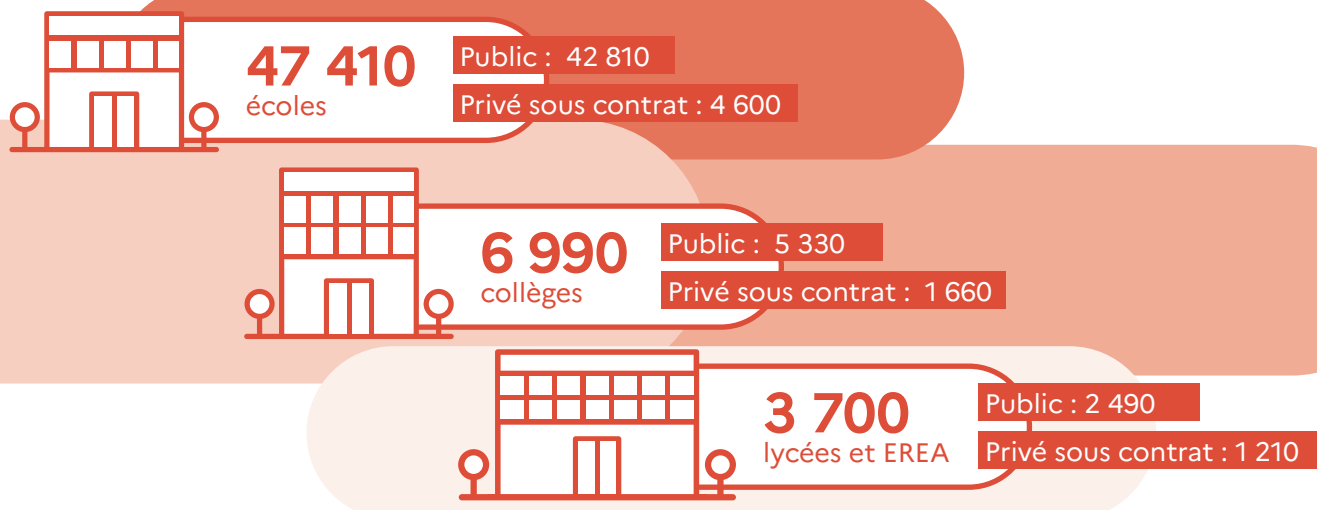
Pour toutes les écoles et les établissements scolaires, publics et privés, la DEPP élabore des statistiques qui rendent compte à la fois de leurs points communs mais aussi de leurs différences. Ces données concernent les élèves scolarisés, l'offre de formation, la situation géographique, les caractéristiques des personnels, la taille des classes, les moyens, les équipements numériques et le patrimoine immobilier.

La DEPP s'intéresse également au climat scolaire dans les établissements en menant des enquêtes auprès des élèves et des personnels.

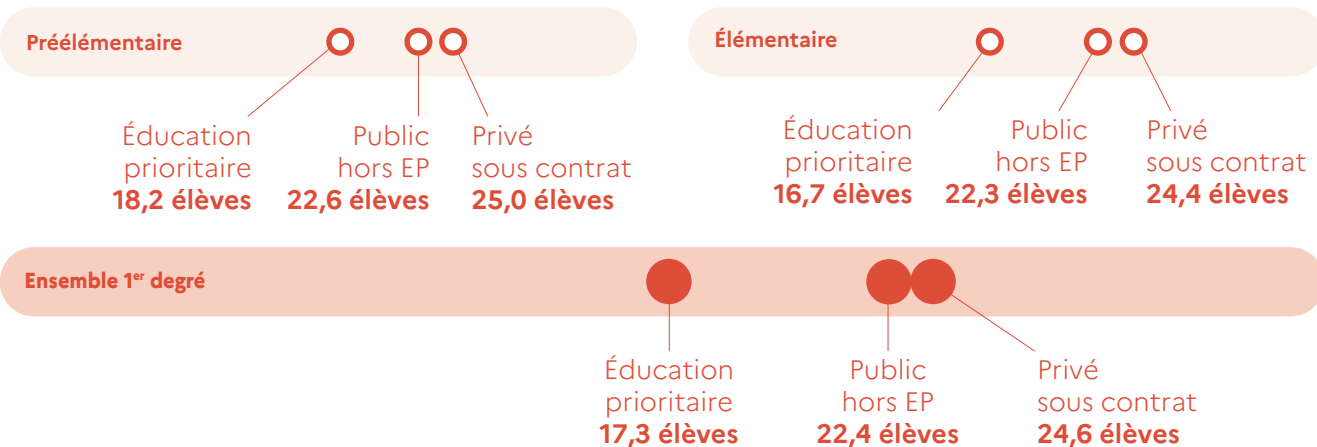
Enfin, la DEPP met à disposition des écoles et établissements des outils d'auto-évaluation et de pilotage, en particulier des indicateurs tenant compte des fortes disparités entre les élèves accueillis en termes de profil social et scolaire. Elle calcule notamment les indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL) et des collèges (IVAC).

58 100

écoles et établissements scolaires (MENESR) publics et privés sous contrat à la rentrée 2024



Nombre moyen d'élèves par classe à l'école, au collège et au lycée à la rentrée scolaire 2024



Collège

Ensemble	25,3
Public	24,8
Privé sous contrat	27,4

Lycée voie professionnelle

Ensemble	18,5
Public	18,6
Privé sous contrat	18,2

Lycée voie générale et technologique

Ensemble	30,1
Public	30,4
Privé sous contrat	29,1

— La mesure du climat scolaire des lycées

En 2024, la DEPP a publié les résultats de la dernière édition de l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens.

Les enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation interrogent tous les quatre ans des lycéens sur leur vécu et les éventuelles atteintes subies dans le cadre scolaire y compris les situations de harcèlement. La collecte a eu lieu au printemps 2023 auprès d'un échantillon représentatif d'environ 300 lycées publics et privés sous contrat. Dans chacun de ces lycées, environ 100 élèves ont été interrogés.

La conception du questionnaire, le protocole de passation puis l'exploitation des données obéissent à des règles très strictes permettant de garantir la qualité de l'information mesurée. Pour cela, l'enquête a obtenu le label d'intérêt général et qualité statistique délivré par le Conseil national de l'information statistique.

Deux *Notes d'Information* ont été produites afin de valoriser les données. La première présente des statistiques sur le climat scolaire perçu par les lycéens, tandis que la seconde s'intéresse plus spécifiquement à décrire les violences subies par ces élèves.



• <https://www.education.gouv.fr/91-des-eleves-declarent-se-sentir-bien-ou-tout-fait-bien-dans-leur-lycee-resultats-de-l-enquete-414652>

— Contribution au rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie

Dans un rapport annuel au Gouvernement, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) dresse un état des lieux du racisme en France, à partir de données provenant de différents ministères.

Dans le cadre du rapport publié en 2024, la DEPP a été auditionnée pour présenter les résultats de l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des personnels du second degré. Ces enquêtes contiennent des questions spécifiques sur les atteintes racistes subies par les personnels.

— La ségrégation sociale entre collèves

La DEPP continue de décrire les établissements scolaires selon le profil social des élèves accueillis

En 2024, elle a mis à jour les indicateurs relatifs à la ségrégation sociale entre collèves dans les départements, en particulier sur les écarts entre secteurs public et privé sous contrat. Ces données, mises à disposition sur le portail data.education.gouv.fr, permettent d'alimenter le débat public sur les inégalités territoriales et sociales en matière d'éducation. Pour faciliter la compréhension et l'appropriation de ces données, la DEPP a publié une *Note d'Information* décrivant la méthode utilisée pour mesurer la ségrégation sociale entre collèves et les principales statistiques disponibles sur le sujet.

FOCUS

La mise en qualité de l'immatriculation des établissements sociaux et médicosociaux accueillant des élèves en situation de handicap dans Ramsese

Fiabiliser le référencement des établissements sociaux et médicosociaux (ESMS) est le préalable indispensable à l'attribution d'un identifiant national élève (INE) aux élèves qui y sont scolarisés.

Les données de Ramsese ont d'abord été croisées avec plusieurs sources : le répertoire des établissements de santé Finess, le répertoire Sirene et l'enquête 32 relative aux élèves scolarisés dans les ESMS. Les vérifications manuelles qui ont suivi ont mobilisé de nombreux interlocuteurs en académie : conseiller technique ASH, IEN ASH... et bien sûr les SSA qui ont procédé aux mises à jour dans Ramsese avec le support de la DEPP. Sur le champ identifié, près de 1 300 UAI (sur 2 600 ouvertes) ont été mises à jour en 2024.



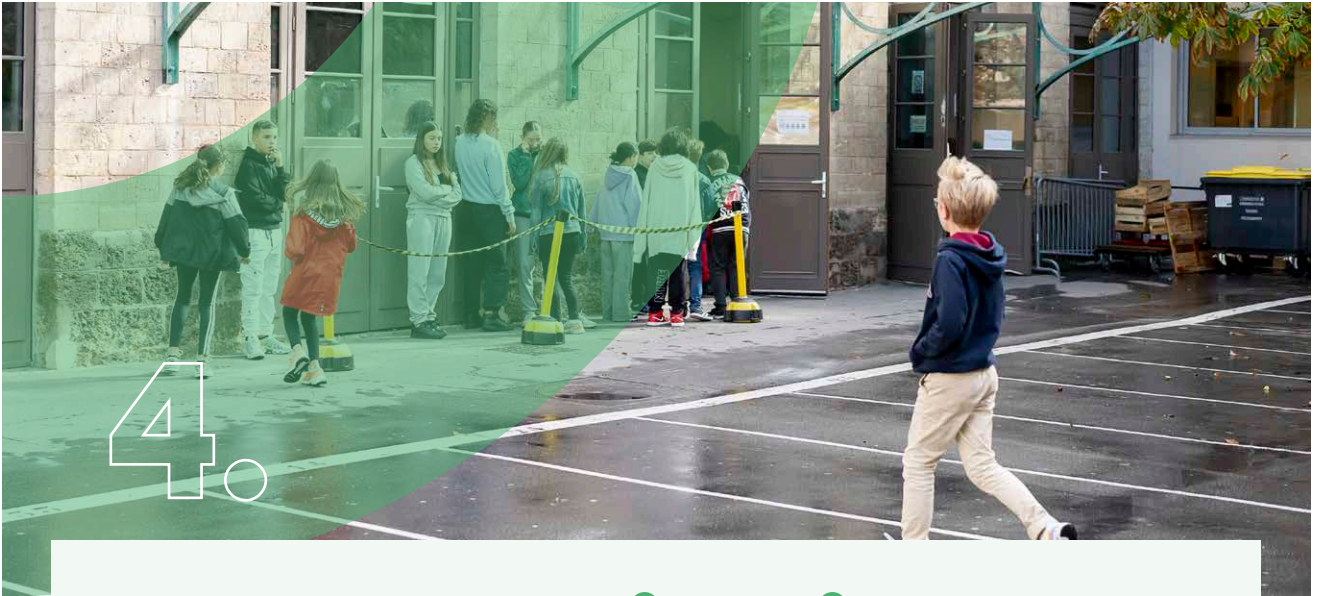
Daniel Auverlot
Président du Conseil d'évaluation de l'École

Année après année, étude après étude, la DEPP nous rappelle l'existence d'inégalités territoriales. Il y a un travail collectif qui est extrêmement important à mener. La DEPP a fait une partie du chemin en outillant les circonscriptions. Archipel est un outil extrêmement ergonomique, convivial et facile à utiliser qui permet de visualiser rapidement et d'analyser un ensemble d'indicateurs d'établissement. Le travail du Conseil d'évaluation de l'École, comme celui de la DEPP, s'arrête là. C'est aux acteurs de proximité de mobiliser les données et de les confronter à la réalité du terrain. Voilà des exemples extrêmement concrets du travail de la DEPP qui alimente en permanence nos réflexions.



Pour en savoir plus

- Traore B., 2024, « 91 % des élèves déclarent se sentir « bien » ou « tout à fait bien » dans leur lycée - Résultats de l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens pour l'année scolaire 2022-2023 », *Note d'Information*, n° 24.25, DEPP.
- Traore B., « 2,2 % des lycéens déclarent cinq violences ou plus de façon répétée » - Résultats de l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens pour l'année scolaire 2022-2023 », *Note d'Information* n° 24.26, DEPP.
- Piquemal L., 2024, « Évolution de la mixité sociale des collèges », *Note d'Information*, n° 24.19, DEPP.
- Commission nationale consultative des droits de l'homme. (2024). *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie : Rapport 2023*. La Documentation française. <https://www.cncdh.fr/actualite/cncdh-publie-le-rapport-2023-lutte-contre-racisme-antisemitisme-xenophobie>



Les territoires

La connaissance des territoires est essentielle à la compréhension des politiques éducatives et de leurs résultats, ainsi qu'au pilotage local de ces politiques.

La DEPP produit une grande variété d'indicateurs et d'analyses déclinés par territoire. La publication *Géographie de l'École*, et en 2023 celle sur *Les établissements scolaires* (avec le CEE) fournissent ainsi de nombreux indicateurs offrant une vue cartographiée de la géographie de notre système éducatif.

La DEPP met également à disposition des données territoriales sur la page *open data* du ministère, pour contribuer à l'aide à la décision et au débat public. Elle publie des études pour analyser les disparités territoriales, notamment dans la revue *Éducation & formations*.

La DEPP investit régulièrement sur de nouvelles méthodes pour éclairer les politiques à dimension territoriale. Cet investissement a ainsi permis de proposer de nouveaux outils pour caractériser les établissements, tels que l'indice d'éloignement des collèges et des lycées.

Enfin, la DEPP participe aux travaux de comparaison internationale des systèmes éducatifs pour situer la France, et y consacre sa publication *L'Europe de l'éducation en chiffres*.

82

compétences évaluées entre le CP et le CM2 (44 en français et 38 en mathématiques), et pour lesquelles des résultats sont disponibles en *open data* pour chaque département français

Les résultats des évaluations nationales en *open data* : l'exemple du CE1

1 jeu de données

Tri des jeux : Récemment modifiés

Modifié Populaires A-Z

Filtres actifs Tout effacer

Recherche textuelle : évaluations CE1 département

Filtres

évaluations CE1 département

Thèmes

Évaluation des élèves 1

Mots clés

CE1 1
français 1
mathématiques 1
taux de maîtrise 1
Evaluations 1

Les évaluations nationales Repères CE1 par département

Ce jeu de données contient les taux de maîtrise par département des élèves de CE1 aux évaluations nationales Repères de français et de mathématiques. Les statistiques sont issues des données consolidées. Ce jeu de données présente les résultats par département et au niveau national. Cette évaluation concerne tous les élèves qui entrent en CE1 dans toutes les écoles de France, publiques et privée...

Producteur : DEPP – Ministère de l'éducation nationale
Licence : Licence Ouverte v2.0 (Etalab)

Evaluations CE1 taux de maîtrise
français mathématiques

708 enregistrements

Filtres actifs Tout effacer

Nom Département FINISTERE
Nom Département PYRENEES-ATLANTIQUES

Filtres

Rechercher...

Année

2024	96
2023	96
2022	96
2021	102
2020	102
2019	102

Nom Département

AIN	354
AINSE	354
ALLIER	354
ALPES-DÉ-HAUTE-PROVENCE	354

Les évaluations nationales Repères CE1 par département

Informations Tableau Export API

pt	Nom Département	discipline	domaine	Catégorie	Taux de maîtrise
	FINISTERE	Français	Comprendre des phrases à l'...	Ensemble	84,6
	FINISTERE	Français	Comprendre des phrases à l'...	Garçons	82
	FINISTERE	Français	Ecrire des mots	Ensemble	78,7
	FINISTERE	Français	Ecrire des syllabes	Ensemble	82,1
	FINISTERE	Français	Lire à voix haute un texte	Garçons	72,7
	FINISTERE	Mathématiques	Additionner	Ensemble	53,3
	FINISTERE	Mathématiques	Calculer mentalement	Filles	79
	FINISTERE	Mathématiques	Ecrire des nombres entiers	Filles	67,2
	FINISTERE	Mathématiques	Lire des nombres entiers	Filles	72,2
	FINISTERE	Mathématiques	Reconnaître et utiliser les no...	Ensemble	93,4
	FINISTERE	Mathématiques	Reconnaître et utiliser les no...	Filles	94,2

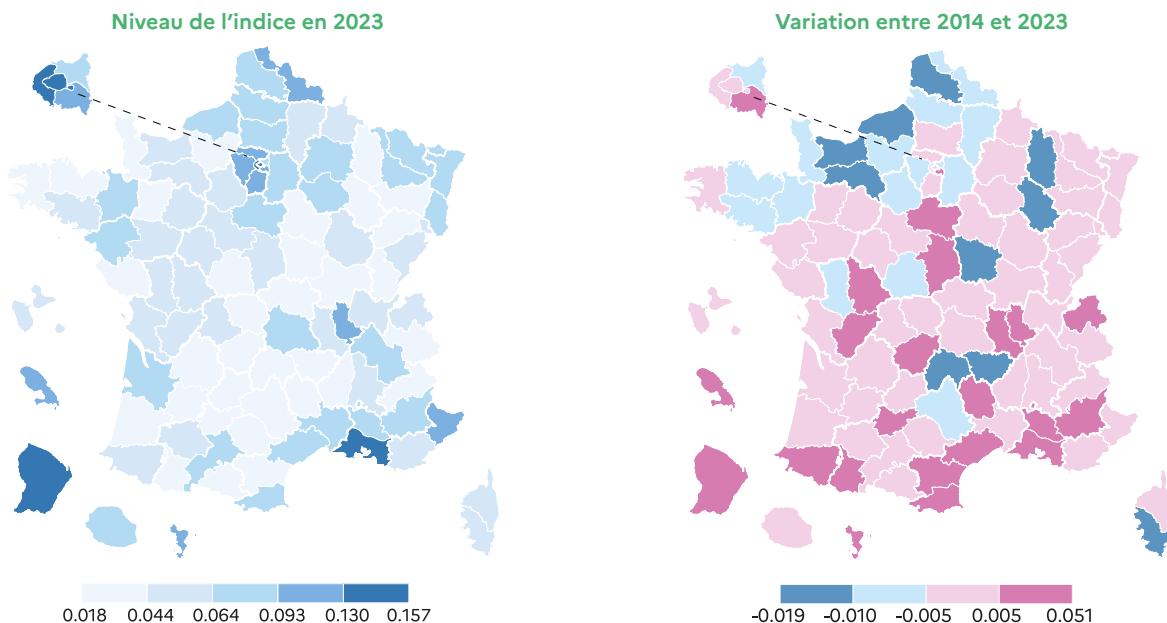
Partager Intégrer Widget

<https://data.education.gouv.fr/explore/embed/dataset/fr-en-evalu>



Copies d'écran extraites du site data.education.gouv.fr

Indice de ségrégation sociale entre collèges dans les départements français



À la rentrée 2023, la proportion d'élèves qui sont enfants d'ouvriers ou d'inactifs est de 35,0 % au collège. Cette proportion est supérieure à 58,8 % dans le dixième des collèges les plus défavorisés et inférieure à 12,4 % dans le dixième des collèges les plus favorisés. Les 25 départements où l'indice de ségrégation sociale a le plus baissé se situent principalement dans la moitié nord de la France.

Référence : Piquemal L., 2024, Évolution de la mixité sociale dans les collèges, *Note d'Information*, n° 24.19, DEPP.
 Champ : collèges des secteurs public et privé sous contrat, France.
 Source : DEPP, système d'information Scolarité.

— Développer l'offre de données issues des évaluations nationales en *open data*

La DEPP a publié de nouveaux jeux de données issus des évaluations nationales pour alimenter le débat public et contribuer à l'aide à la décision.

En 2024, la DEPP a mis à jour les indicateurs issus des évaluations nationales en début de sixième et de quatrième sur le portail *open data* du ministère. Elle a aussi élargi l'offre de données en publiant les résultats des évaluations nationales réalisées dans le premier degré en début de CP, de CE1 et de CM1.

Déclinées à différentes échelles (région académique, académie et département), ces données viennent compléter des indicateurs existants sur les établissements scolaires, les élèves, les résultats aux examens et les personnels. Riches et documentées, elles contribuent à alimenter le débat public sur les inégalités et disparités territoriales en éducation.

↳ data.education.gouv.fr



FOCUS

Dix ans de travaux sur la mixité sociale dans les collèges

La DEPP appuie les politiques de mixité sociale au collège, en mettant à disposition des décideurs et du débat public des indicateurs et analyses.

Améliorer la mixité sociale dans les établissements scolaires, c'est favoriser la présence d'élèves de différents milieux sociaux dans ces établissements. Cet objectif a été inscrit dans le Code de l'éducation en 2013. Dès 2014, la DEPP a lancé des travaux pour appuyer ces politiques.

Celles-ci ont pour but d'améliorer la mixité sociale dans les collèges et plus largement dans les établissements scolaires. Deux plans ministériels ont ainsi été lancés en 2015 et en 2023 avec cet objectif.

Les travaux de la DEPP ont pris plusieurs formes. Ils ont d'abord permis de construire et diffuser des outils pour faciliter un diagnostic à l'échelle locale, ainsi que des indicateurs pour le débat public en *open data*. La DEPP a également réalisé plusieurs études qui ont permis d'éclairer les disparités territoriales, ainsi que les mécanismes de la ségrégation au collège. Enfin, la DEPP a appuyé les travaux de recherche sur ces sujets, incluant le projet de thèse menée et soutenue par l'un de ses agents, en décembre 2024.



1.



2.



1. Dossiers de presse des plans sur la mixité sociale lancés en 2015 et en 2023.

2. Couverture des deux publications de la DEPP ayant suivi le lancement de ces plans en réalisant un état des lieux de la mixité sociale parmi les collèges français (numéro 91 de la revue *Éducation & formations* « Massification scolaire et mixité sociale » paru en 2016 ; *Note d'Information* « Évolution de la mixité sociale dans les collèges », parue en 2023).

PERSPECTIVES

Géographie de l'École 2026 en préparation

Depuis 1993, l'ouvrage *Géographie de l'École* décrit les disparités territoriales en matière d'éducation.

Ses fiches thématiques et dossiers rendent compte, sous forme d'indicateurs cartographiés et de courtes analyses, des disparités en matière d'environnement social et familial des élèves, de contexte scolaire, de parcours, de résultats scolaires, d'insertion professionnelle, ainsi que de ressources humaines mises en œuvre.

Géographie de l'École



Valérie Cabuil

En tant que Présidente de la Conférence des recteurs

La connaissance fine des territoires est un atout et une fierté pour notre ministère. Les cartographies précises, réalisées à partir de données objectives, nous aident à faire des choix dans la conduite des politiques publiques. *Géographie de l'École* est un outil précieux car chaque question se pose à une granulométrie donnée, que ce soit la carte des formations, les parcours des élèves ou encore les problématiques d'orientation.

Pour en savoir plus

- DEPP, 2024, *L'Europe de l'éducation en chiffres*.
- Monso O., 2024, *La ségrégation sociale entre les collèges dans le système éducatif français : mesure, disparités géographiques, évolution temporelle et conséquences*, thèse de doctorat en sociologie, Institut d'études politiques de paris - Sciences Po.
- Piquemal L., 2024, « Évolution de la mixité sociale des collèges », *Note d'Information*, n° 24.19, DEPP.
- Toader A., Rakocevic R., 2024, « Objectifs éducation et formation 2030 de l'UE : où en est la France ? », *Note d'Information*, n° 24.18, DEPP.

5.

Le réseau de la statistique sur l'éducation

Pour assurer ses missions de collecte de données, d'étude et d'analyse, la DEPP s'appuie sur le réseau des services statistiques académiques et régionaux. Ces services contribuent au pilotage du système éducatif à un niveau territorial fin.

Avec les services statistiques en académie (SSA), la DEPP dispose de 33 relais dans les échelons administratifs déconcentrés que sont les académies, les régions académiques et les vice-rectorats. Certains d'entre eux sont organisés en structures régionales ou inter-académiques afin de fournir des données et indicateurs consolidés à l'échelle des régions.

Ce vaste réseau travaille de manière collaborative afin de mutualiser études, projets et outils statistiques. Il contribue à la qualité de la statistique publique d'éducation à tous les niveaux : collecte, analyse et diffusion.

Services à haute technicité, les SSA sont une ressource précieuse et reconnue pour fournir aux autorités académiques l'information destinée à l'aide à la décision et au pilotage.

— Les rencontres du réseau, au service du pilotage du système éducatif

Les journées des services statistiques académiques (J-SSA) sont des rendez-vous annuels incontournables du réseau de la statistique sur l'éducation. En janvier à Sèvres puis en juin à Caen, l'ordre du jour de ces journées a couvert un large éventail des missions de la statistique de l'éducation. La DEPP y a présenté les nouveautés et les évolutions qu'elle a engagées notamment dans les prévisions des effectifs du premier degré et dans l'élaboration de la base statistique des agents. Ces rencontres permettent aussi d'exposer, conjointement avec des SSA, des travaux tels que la carte des circonscriptions du premier degré, le calcul des taux de poursuite d'études des néo-bacheliers ou encore le suivi de la mixité sociale dans les collèges publics et privés sous contrat.

Les séminaires « DEPP Académie » constituent également des temps forts de l'animation du réseau. En 2024, ces journées, organisées par la DEPP et le SSA hôte, dans les académies de Besançon et de Bordeaux, ont offert un temps de formation des cadres sur les outils statistiques et leurs apports dans l'aide au pilotage.

— Convention-cadre d'échanges de données

La convention cadre relative aux échanges de données entre le ministère chargé de l'éducation nationale et Régions de France constitue le socle minimal à reprendre dans les conventions locales.

Les travaux menés sous l'égide du Secrétariat général, qui ont réuni des représentants des régions, des services du ministère et des académies, ont conduit à la signature, en novembre 2024, de la convention-cadre d'échanges de données. Cette convention s'articule autour de quatre thématiques principales : la scolarité, les données statistiques, le numérique éducatif et le bâti scolaire. Parmi les différents groupes de travail, la DEPP a été chargée de piloter celui dédié aux échanges de données statistiques, portant notamment sur les constats de rentrée, les indicateurs relatifs aux parcours des élèves et à la performance des établissements scolaires.

PERSPECTIVES 2025

Réflexions sur l'évolution de nos métiers face à l'essor de l'intelligence artificielle générative (IA générative)

Lors des J-SSA de juin 2024, les premiers retours d'expérience ont engagé les échanges sur les effets de l'IA générative dans les métiers de la statistique, notamment dans les domaines de la programmation, la rédaction et l'autoformation. En 2025, ces réflexions se poursuivent, explorant à la fois les usages et bénéfices potentiels, ainsi que les freins et limites associés à son utilisation.



Saïd Benabdellah
Adjoint au chef du SSA de Versailles

Au-delà des publications statistiques produites par la DEPP, de la formation qu'elle propose, de l'expertise technique dont bénéficient les SSA, la DEPP est pour moi une équipe d'excellents collègues, disponibles et toujours à l'écoute, avec laquelle nous travaillons sur de nombreux sujets. Le projet APAE, devenu Archipel aujourd'hui, en est une parfaite illustration. Il s'agit d'un bel outil de pilotage sur lequel nous avons beaucoup échangé avec les équipes de la DEPP.



6.

Les référentiels

Les nomenclatures et les répertoires pilotés par la DEPP sont au cœur des systèmes d'information (SI) des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. La DEPP est garante de la qualité des référentiels communs qui sont sous sa responsabilité. Leur utilisation permet d'améliorer la qualité des SI et de leur gestion.

La base centrale des nomenclatures (BCN) contient toutes les nomenclatures en usage dans les applications du ministère, soit plus de 750 nomenclatures définissant les concepts, les codes et les libellés utilisés dans les différents domaines d'activité du ministère. La DEPP veille à leur complétude, à leur cohérence et à leur compatibilité.

Le répertoire académique et ministériel sur les établissements du système éducatif (Ramsese) recense les établissements assurant une activité de formation, de la maternelle à l'enseignement supérieur, ainsi que les structures concourant au fonctionnement du système éducatif. Les données de Ramsese sont disponibles sur internet via l'application de consultation et de cartographie des établissements (ACCÉ).

La base nationale des identifiants élèves (BNIE) attribue et répertorie l'identifiant national unique (INE) de chaque élève du premier degré.

Le répertoire national des identifiants élèves, étudiants et apprentis (RNIE) étend l'attribution d'un INE dans le second degré scolaire, l'apprentissage, l'enseignement agricole et le supérieur.

La DEPP s'appuie sur des réseaux de gestionnaires nationaux et académiques pour mettre à jour ou fiabiliser les données de ces nomenclatures et répertoires.

— Convergence des systèmes d'information de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole

En 2024, la DEPP a apporté son expertise en matière de référentiels au programme interministériel Convergence qui permettra aux établissements de l'enseignement agricole d'utiliser les logiciels de gestion de la scolarité de l'éducation nationale.

L'objectif de ce programme est double : il vise l'équité de traitement entre tous les apprenants et la simplification administrative. Au 1^{er} semestre 2024, la DEPP a piloté les deux chantiers « Établissements » et « Offre de formation » du programme. Ces deux chantiers visaient à la fois à améliorer la qualité et la fiabilité des données relatives à l'enseignement agricole déjà référencées dans la BCN et dans Ramsese et à prendre en compte les concepts et données qui n'étaient pas encore gérés dans l'un ou l'autre de ces référentiels.

PERSPECTIVES

Vers un nouvel algorithme d'immatriculation des élèves

Entamée en 2023, la refonte de l'algorithme d'immatriculation des élèves, étudiants et apprentis va entrer dans une deuxième phase en 2025, celle de l'implémentation dans les systèmes d'information concernés.

Chaque élève entrant dans le système éducatif se voit attribuer un identifiant unique : l'identifiant national élève (INE). Ce dernier permet notamment le suivi statistique des élèves, étudiants et apprentis. L'immatriculation repose sur un algorithme que la DEPP a décidé de refondre afin de limiter les interventions des gestionnaires tout en assurant une qualité d'identification au moins équivalente. Le nouvel algorithme, inspiré de celui de la base des répertoires des personnes physiques de l'Insee (BRPP), a été développé puis testé en 2024. Son implémentation débutera en 2025 en collaboration étroite avec les maîtrises d'ouvrage et maîtrises d'œuvre des systèmes d'information à l'origine des demandes d'immatriculation (ONDE pour le 1^{er} degré, Sysca pour le 2^d degré, l'enseignement agricole et l'apprentissage, INES pour l'enseignement supérieur).



Aurélie Boukaka
Cheffe de projet MOA référentiels
de l'enseignement agricole, ministère
de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

En quoi l'amélioration du référencement des établissements d'enseignement agricole dans le cadre du programme Convergence peut-elle être bénéfique ?

Le programme Convergence exige de disposer de référentiels de qualité pour permettre le rapprochement des données issues des SI des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'agriculture. Ce rapprochement conditionne, entre autres facteurs, le bon fonctionnement des outils de gestion de la scolarité. L'amélioration du référencement des établissements d'enseignement agricole menée depuis 2024 a permis de réduire le nombre de doublons dans le référentiel Ramsese, contribuant ainsi à fiabiliser, et donc simplifier, les processus administratifs tels que les inscriptions, la gestion des examens et le suivi des élèves.

Ce chantier facilitera également l'utilisation des données à des fins statistiques et fournira notamment des constats de rentrée plus précis, immédiatement disponibles, ou des bases pour des études approfondies permettant d'évaluer l'impact des politiques éducatives sur les taux de réussite et les parcours des élèves.



7.

L'aide au pilotage

La DEPP a pour mission de produire des travaux d'analyses éclairant la conception des politiques publiques et aussi de contribuer à leur évaluation.

Elle conçoit et met à disposition des acteurs du monde de l'éducation des données utiles pour aider au pilotage aux niveaux national, régional, académique et départemental.

La DEPP réalise chaque année des prévisions de court terme d'élèves dans le premier degré et le second degré.

Elle développe des outils d'aide à la décision, par exemple pour la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) afin de répartir les moyens entre les académies.

La DEPP joue un rôle actif dans la production, l'interprétation et l'amélioration des indicateurs LOLF de performance du ministère chargé de l'éducation nationale et de ceux utilisés dans le dialogue stratégique et de performance avec les académies.

La DEPP élabore également les évaluations nationales qui couvrent tous les niveaux du CP à la seconde et au CAP. Ces évaluations sont au service des enseignants et visent à leur donner des points de repère pour organiser leur enseignement mais sont aussi un outil de pilotage local.

Enfin la DEPP contribue à l'aide au pilotage en mettant régulièrement en œuvre, avec des chercheurs, des évaluations de politiques publiques ou en soutenant des équipes de recherche sur de telles évaluations.



— Refonte du processus des prévisions départementales dans le premier degré

Chaque année, les rectorats élaborent les prévisions départementales d'effectifs d'élèves du premier degré. La DEPP coordonne cet exercice. Elle a refondu en 2024 l'ensemble du processus.

Les prévisions portent sur les secteurs public et privé sous contrat pour les trois années scolaires à venir. Elles sont réalisées par les services statistiques académiques en collaboration avec les DSDEN. En 2024, la DEPP a mis à disposition des rectorats une nouvelle application « Prév 1D ». Cette application facilite et sécurise le transfert des données sur les hypothèses de prévisions, des rectorats vers la DEPP. Elle permet d'automatiser et d'harmoniser le processus de réalisation des prévisions, et d'homogénéiser les protocoles de prévisions académiques entre le premier et le second degré. Elle offre en outre aux rectorats le choix entre deux méthodes de prévision. Celles-ci se distinguent selon les niveaux scolaires pour lesquels sont appliqués, soit des taux de scolarisation par âge, soit des taux de passage apparents.



Caroline Pascal
Directrice générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)

Nous vivons une véritable révolution culturelle sur laquelle il y a eu des pionniers, les premiers directeurs de la DEPP. Aujourd'hui, notamment dans le cadre des dialogues stratégiques de performance que nous conduisons, je suis admirative de la façon dont les académies, les établissements, les écoles, les départements, les circonscriptions, s'approprient cette culture de la donnée, de l'évaluation et du pilotage sur cette base. Il y a, au-delà de ce que la DGESCO peut inviter à faire depuis la rue de Grenelle, une saisie très impressionnante par les équipes de ces données pour en faire un véritable outil de pilotage.

— Développer et accompagner la restitution des évaluations nationales

La DEPP continue de favoriser l'accès aux résultats des évaluations nationales et leur appropriation à des fins pédagogiques.

Début 2024, des sessions de travail ont été coorganisées avec l'IH2EF auprès des 1 400 inspecteurs du premier degré sur l'appropriation des résultats des évaluations de leur circonscription, avec une grille d'analyse commune. Des groupes d'utilisateurs ont été réunis pour concevoir des restitutions à destination des enseignants prévues en mars 2025. Depuis décembre 2024, les résultats des évaluations nationales - du CP au CM2, de sixième, quatrième et seconde - sont restitués dans l'application Archipel. Les indicateurs sont présentés sur tous les domaines et compétences par école, circonscription du premier degré, collège, lycée et EREA. Des webinaires d'appropriation auprès de 2 000 directeurs d'école, principaux et proviseurs, IEN et IA-IPR se sont tenus début 2025.



Exemple de fiche utilisée lors des sessions de travail de la DEPP avec les 1 400 IEN à l'IH2EF en février et mars 2024

Pour en savoir plus

- Les évaluations : <https://www.education.gouv.fr/les-evaluations-nationales-exhaustives-307627>
- Croguennec Y., 2024, « Prévisions d'effectifs d'élèves du premier degré », Note d'Information n°24.08, DEPP.
- Micconnet N., 2024, « Prévisions des effectifs du second degré pour les années 2024 à 2028 », Note d'Information n° 24.09, DEPP.

8.

La collaboration avec les chercheurs

Partenaire incontournable de la recherche en éducation en France, la DEPP poursuit ses efforts structurants pour favoriser la production de connaissances scientifiques, alimenter le débat public et nourrir la réflexion de l'ensemble des acteurs de l'éducation.

Le soutien de la DEPP à la recherche prend différentes formes, allant de la mise à disposition de données en éducation, dans un cadre conventionnel adapté, au partenariat de recherche ou d'évaluation de politiques ou dispositifs éducatifs. Afin de mieux faire connaître les nombreuses opportunités d'études offertes par le système d'information statistique, la DEPP dispose désormais d'un catalogue en ligne présentant les métadonnées de ses enquêtes et bases de données. Elle accueille dans ses locaux des étudiants et doctorants menant des travaux sur ces données et facilite aussi la réalisation de thèses au sein de ses équipes. Grâce au programme IDEE (Innovations, Données et Expérimentations en Éducation), elle sera prochainement dotée de nouveaux outils innovants pour favoriser la production scientifique et son suivi.

Cette politique active de soutien à la recherche permet déjà d'observer une plus grande diversification des travaux de recherche qui s'appuient sur les sources statistiques de la DEPP, tant du point de vue des entités de recherche que des disciplines représentées ou encore des objets d'étude et d'évaluation dans le champ de l'éducation et de la formation.

La DEPP contribue également à la transmission des savoirs scientifiques via la revue scientifique *Éducation & formations* qu'elle édite avec le SIES ou ses documents de travail (pré-articles scientifiques) co-écrits par ses équipes avec des chercheurs.

Au fil du temps, une interdépendance s'est tissée entre la communauté scientifique et la DEPP. La chaire de recherche « Politiques éducatives et mobilité sociale » qu'elle a créée avec l'École d'économie de Paris (PSE) et la Fondation Ardan est une illustration des efforts conduits par la DEPP pour structurer ses rapports avec le milieu académique et contribuer à améliorer les connaissances s'agissant des inégalités scolaires et des moyens de les corriger. Au-delà du soutien apporté aux chercheurs, la DEPP se nourrit également des nombreuses collaborations qu'elle noue avec le monde universitaire.



— La DEPP bénéficie du soutien du programme IDEE pour faciliter la réalisation d'études et de recherches en éducation

En 2024, la DEPP a présenté, dans le cadre de conférences au niveau européen (Conférence de la présidence belge du Conseil de l'UE et Conférence européenne sur la qualité des statistiques officielles), les enjeux et avancées de son partenariat avec le programme IDEE.



Le programme « Innovations, Données et Expérimentations en Éducation » (IDEE) est un équipement structurant pour la recherche financé par l'Agence nationale de la recherche. Grâce à son soutien, la DEPP est engagée dans un projet informatique de grande ampleur visant à :

- Créer et alimenter un catalogue des jeux de données existants donnant à voir la richesse des données administratives et d'enquête sur le système éducatif français ;
- Faciliter la mise en place et le suivi des conventions encadrant la mise à disposition des données ;
- Permettre un accès à distance et sécurisé aux données pour les chercheurs.

En 2024, la DEPP a poursuivi ses efforts de documentation de ses enquêtes et bases de données afin d'accroître leur visibilité et accessibilité pour les chercheurs en éducation grâce à son catalogue (<https://catalogue.depp.education.fr>). De premiers tests utilisateurs ont été conduits sur toutes les composantes de l'interface chercheurs de la future plateforme d'accès à distance.

Pour en savoir plus sur le partenariat entre la DEPP et le programme IDEE :

- <https://www.povertyactionlab.org/fr/blog/6-28-23/faciliter-lacces-aux-donnees-administratives-en-education-un-partenariat-fructueux>

— L'accueil de jeunes doctorants

La DEPP bénéficie de quatre bourses COFRA, un dispositif facilitant la réalisation de thèses dans l'administration au service de l'action publique.

La DEPP, qui compte dans ses effectifs une quinzaine de docteurs et dix agents en cours de thèse, s'est engagée depuis la rentrée 2022 dans un dispositif expérimental porté par la DGAFP, la DGRI et la DGESIP : la convention COFRA, convention de formation par la recherche en administration.

Dans ce cadre, elle accueille quatre doctorants :

- **Tom Azoulay** (CRIS, Sciences Po), dont le travail de thèse vise à mieux comprendre les raisons pour lesquelles les enseignants choisissent de changer d'établissement ou d'y rester, et comment ces raisons évoluent à différentes étapes de leur carrière ;
- **Fatimetou El Bah** (Département d'économie, Sciences Po), qui étudie l'impact de politiques éducatives comme la réduction de la taille de classe dans le premier degré en éducation prioritaire ;
- **Margot Rémeau** (LaPsyDÉ, Université Paris Cité), dont les recherches portent sur le développement de nouveaux outils permettant d'évaluer les compétences cognitives, métacognitives et socio-émotionnelles chez les élèves du primaire et du secondaire et visent à déterminer si ces compétences constituent des prédicteurs de la réussite académique et si les inégalités éducatives peuvent s'expliquer en partie par des différences interindividuelles au niveau de ces compétences ;
- **Camille-Lou Coustellié** (CERTOP, Université Toulouse II Jean Jaurès / Ined), recrutée en 2024 pour conduire une recherche doctorale visant à comprendre la manière dont se construit l'orientation des élèves vers la voie technologique au lycée.

En s'engageant dans l'accueil de doctorants, la DEPP leur facilite l'accès à des données d'une grande richesse et à l'expertise de ses équipes ; elle bénéficie en retour de leurs apports à la pointe des connaissances scientifiques en éducation.

— « Les liens entre le SSP et la recherche : état des lieux et pistes de progrès »

L'objectif de ce séminaire organisé par la DEPP était de présenter les initiatives prises dans le service statistique public (SSP) pour fournir aux chercheurs un accès aux données de la statistique publique, et d'échanger sur les pistes d'amélioration.

Le séminaire qualité sur les liens entre le SSP et la recherche qui s'est tenu à la DEPP le 7 mars 2024 a rassemblé des représentants de la statistique publique (Insee, DARES, SSER, DEPP...) et des membres de la communauté scientifique.

Le rôle majeur de la DEPP dans la production des connaissances scientifiques sur le système éducatif français a été souligné à plusieurs reprises lors de cet événement, s'agissant notamment de sa chaire de recherche « Politiques éducatives et mobilité sociale », de la revue *Éducation & formations* ou encore de son partenariat avec le programme IDEE.

Les chercheurs ont souligné leurs besoins croissants d'appariement de données individuelles issues de sources administratives de domaines distincts (comme le croisement de données éducation/marché du travail). Les échanges ont également permis de rappeler les engagements et obligations du SSP vis-à-vis des traitements de données à caractère personnel, dont découlent des protocoles strictement définis s'agissant de l'accès des chercheurs aux données administratives.



Quels sont vos liens avec la DEPP ?



Nina Guyon
Économiste,
professeure à PSE,
ENS – PSL, co-
responsable de la
Chaire de recherche
« Politiques
éducatives et
mobilité sociale »
(Ardian-DEPP-PSE)

Je pourrais citer plusieurs travaux, mais mon lien le plus fort avec la DEPP, c'est avant tout la collaboration avec toutes les personnes avec qui j'ai l'occasion d'échanger. Je tiens à souligner la compétence, la rigueur et le dévouement de l'ensemble des acteurs qui accomplissent un véritable travail de fourmi pour nous permettre d'accéder aux données et de mener à bien nos recherches.



Jérôme Deauvieux
Professeur de sociologie
à l'École normale
supérieure, chercheur
au Centre Maurice
Halbwachs, membre du
CSEN

En sociologie, la revue scientifique *Éducation & formations* a longtemps été une publication de référence qui a marqué le parcours de nombreux chercheurs. Aujourd'hui, la revue s'est transformée avec la mise en place d'un comité scientifique dont je suis très heureux de faire partie. Je pense qu'elle deviendra plus encore la revue de référence en sociologie de l'éducation francophone.



Joanie Cayouette-Remblière
Sociologue, chercheuse
à l'Institut national
d'études démographiques
(Ined)

Au-delà de mes échanges à la fois bienveillants et constructifs avec la DEPP, je peux témoigner de l'importance de la mise à disposition des données aux chercheurs qui relève d'une utilité considérable dans notre métier. J'ai pu constater à quel point la documentation et la qualité des données se sont enrichies avec le temps. Je remercie pour cela tous les producteurs de données de la DEPP.



Marc Gurgand
Coordinateur
scientifique du
programme IDEE,
professeur titulaire
d'une chaire à PSE,
directeur de recherche
CNRS

Les données de la DEPP sur le système éducatif français font partie des meilleures au monde. Il y a peu de pays qui ont des données comparables et qui ont à ce point organisé l'accès des chercheurs à des données aussi riches. Cette dynamique qui se poursuit en améliorant toujours plus l'accès aux chercheurs et en démultipliant les données auxquelles ils accèdent, permet à la recherche en éducation en France d'être au premier rang mondial.

9.

La contribution à la statistique européenne et internationale

La DEPP coopère étroitement avec les organisations européennes et internationales ainsi que les partenaires étrangers afin de faire des données comparatives un outil pertinent d'aide à la décision et le moteur d'un débat public éclairé.

Membre de groupes de travail coordonnés par la Commission européenne (Eurostat en premier lieu), l'OCDE et l'Unesco, la DEPP contribue au développement d'indicateurs fiables et comparables, à la collecte et au contrôle des données. Elle participe à la collecte de données administratives UOE et coordonne dans ce cadre le travail d'autres services statistiques.

Elle pilote en France les évaluations des élèves PISA, Timss, Pirls, Icils, ICCS et l'enquête auprès des personnels Talis. La DEPP coordonne aussi en France les travaux du réseau Eurydice sur les systèmes d'enseignement européens.

Grâce à ces coopérations de longue date, la DEPP a développé une expertise riche en comparaisons européennes et internationales, et produit ses propres études comparatives, essentielles pour contextualiser les résultats du système éducatif français.

Les différentes échelles de comparaison pour la France



Les indicateurs d'Eurostat		
27	6	4
pays membres de l'UE	pays parmi les 10 candidats à l'adhésion à l'UE (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie et Turquie)	pays membres de l'Association européenne de libre-échange (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse)



Les membres du réseau Eurydice		
27	9	4
pays membres de l'UE	pays candidats officiels à l'adhésion à l'UE (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Macédoine du Nord, Moldavie, Monténégro, Serbie, Turquie, Ukraine). Participation de la Géorgie, de la Moldavie et de l'Ukraine effective à partir de 2025.	pays membres de l'Association européenne de libre-échange (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse)



Les indicateurs de l'OCDE		
38	8	4
pays membres de l'Organisation : 22 pays de l'UE, Australie, Canada, Chili, Colombie, Costa-Rica, Islande, Israël, Japon, Corée du Sud, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Suisse, Turquie, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique	pays candidats à l'adhésion : Argentine, Brésil, Bulgarie, Croatie, Indonésie, Pérou, Roumanie, Thaïlande	pays partenaires : Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Chine, Inde



Les pays de l'Unesco
193
états membres des Nations unies

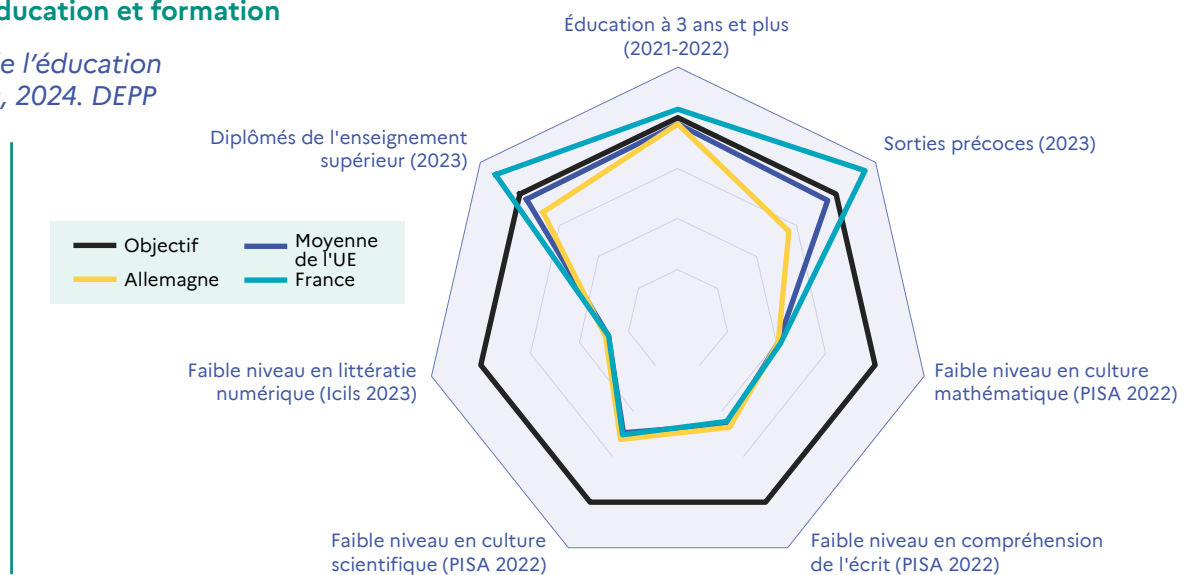
— L'école française en Europe : que disent les données ?

La DEPP contribue activement au suivi des indicateurs éducatifs en Europe. En 2024, elle a renforcé son engagement auprès de la Commission européenne (surtout Eurostat et Eurydice), tout en enrichissant ses propres analyses comparatives, notamment avec la parution de *L'Europe de l'éducation en chiffres*.

En 2024, la DEPP a suivi et développé des indicateurs au sein des groupes d'experts d'Eurostat et de la Commission européenne. Elle a aussi coordonné la contribution de l'IGÉSR à un rapport d'Eurydice sur l'apprentissage de la durabilité. Outre ces travaux, elle a enrichi ses propres synthèses. Comme chaque 9 mai, à l'occasion de la Journée de l'Europe, une *Note d'Information* a analysé les résultats de la France face aux objectifs éducatifs européens. En fin d'année, la cinquième mise à jour de *L'Europe de l'éducation en chiffres* a approfondi l'étude des performances et des modèles scolaires dans l'UE. L'ouvrage continue d'offrir un regard approfondi sur les dynamiques éducatives européennes et sera enrichi de nouvelles visualisations interactives.

La France et l'Allemagne au regard des objectifs de la stratégie européenne 2030 en éducation et formation

L'Europe de l'éducation en chiffres, 2024. DEPP



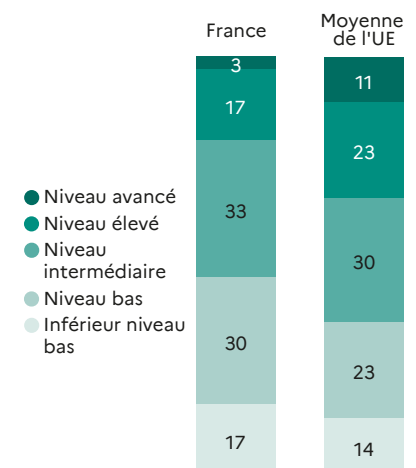
— Résultats clés des évaluations internationales des élèves

La DEPP participe activement aux évaluations internationales des élèves menées par l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA). En 2024, de nouveaux résultats concernant l'enseignement élémentaire et le collège ont donné lieu à quatre *Notes d'Information* et un *Document de travail*.

L'étude Timss 2023 révèle que pour les élèves en CM1 les performances restent stables mais sous les moyennes européenne et internationale, avec des écarts croissants entre filles et garçons, au profit de ces derniers. En quatrième, la France se situe sous la moyenne internationale en sciences et en mathématiques, avec des écarts grandissants entre élèves les plus et moins performants. Les points forts des élèves se situent dans « statistiques et probabilités » et « raisonner ». En 2023, la France a pris part à l'enquête Icils, où les élèves de quatrième ont obtenu des résultats dans la moyenne de l'UE en littératie numérique et supérieurs en pensée informatique.

Répartition des élèves de 4^e dans les niveaux de référence de l'échelle de mathématiques de l'évaluation Timss 2023 (en %)

Note d'Information, n° 24.48. DEPP



— Des partenariats renforcés pour un meilleur suivi de l'agenda mondial

La DEPP a renforcé ses coopérations nationales et internationales afin d'améliorer le suivi des progrès éducatifs mondiaux, en particulier ceux liés à l'Objectif de développement durable (ODD) 4.

En février 2024, l'Unesco a organisé la première conférence mondiale sur les données et statistiques de l'éducation, sous la présidence de Magda Tomasini, directrice de la DEPP, donnant un nouvel élan au suivi de l'ODD 4. Parallèlement, la DEPP a renforcé ses collaborations, notamment au sein de FLIP+, une association qu'elle a cofondée pour promouvoir l'évaluation de l'éducation à l'échelle mondiale. La *Bibliothèque internationale d'items*, lancée à partir de FLIP+ et grâce à un protocole DEPP-Unesco, soutiendra les pays moins équipés dans l'évaluation de leurs systèmes éducatifs. La DEPP a aussi engagé des collaborations nationales, au sein du ministère et avec l'Insee, pour améliorer le suivi de l'ODD 4, en particulier dans sa dimension territoriale.



PERSPECTIVES

L'apport de la DEPP aux publications européennes et internationales

Le réseau Eurydice publiera des rapports thématiques sur l'éducation et l'accueil de jeunes enfants, les stratégies d'amélioration des compétences des élèves, l'éducation à l'esprit d'entreprise et les personnels de l'enseignement supérieur. Grâce à son expertise statistique et à la coordination d'experts externes, la DEPP garantira la pertinence des constats pour la France tout en améliorant les comparaisons internationales.

L'édition 2025 de *Regards sur l'éducation* de l'OCDE, à laquelle la DEPP participe tous les ans, proposera des comparaisons actualisées, reposant sur des méthodes renouvelées. Par exemple, le lecteur trouvera une vue d'ensemble sur le financement de l'éducation et des indicateurs présentés par niveau de formation plutôt que par thème.

Par ailleurs, l'OCDE publiera en 2025 les résultats du cycle 2024 de l'enquête Talis, administrée en France par la DEPP auprès d'enseignants, directeurs d'école et chefs d'établissement.



Éric Charbonnier
Analyste éducation à l'OCDE

Comment la DEPP a-t-elle contribué au développement des indicateurs de l'OCDE ?

La DEPP a toujours été un partenaire clé de l'OCDE. La publication *Regards sur l'éducation*, lancée en 1992, lui doit beaucoup : elle a activement participé, aux côtés de quelques pays, à la conception de sa première édition. À l'époque, les données disponibles couvraient une vingtaine de pays, et remplir les tableaux représentait un véritable défi. Pourtant, la qualité des données fournies par la DEPP a servi de référence et encouragé d'autres pays à enrichir leur propre collecte. L'indépendance de la DEPP, tout comme celle de l'OCDE, est essentielle : elle permet un dialogue constructif et des analyses complémentaires sur le système éducatif français.



10.

La diffusion

La DEPP met à disposition de tous les données statistiques qu'elle produit, dans l'espace « Études et statistiques » du site education.gouv.fr et sur le portail data.education.gouv.fr.

Elle publie chaque année des ouvrages statistiques de référence, des articles de recherche, des documents de travail mais aussi des synthèses, des vues d'ensemble et des périodiques courts.

Elle s'astreint depuis longtemps, conformément à ses engagements qualité en tant que service statistique public, à diffuser des données sous différents formats (jeux de données, tableaux de données associés aux publications ou complémentaires, cartes, séries chronologiques...).

Cette palette de produits en libre accès vise à répondre aux besoins des différents utilisateurs : particuliers, administrations, acteurs publics, chercheurs, journalistes, professionnels, spécialistes de la donnée, organismes ayant besoin de statistiques.

Toutes les publications et données de la DEPP sont disponibles gratuitement en ligne :

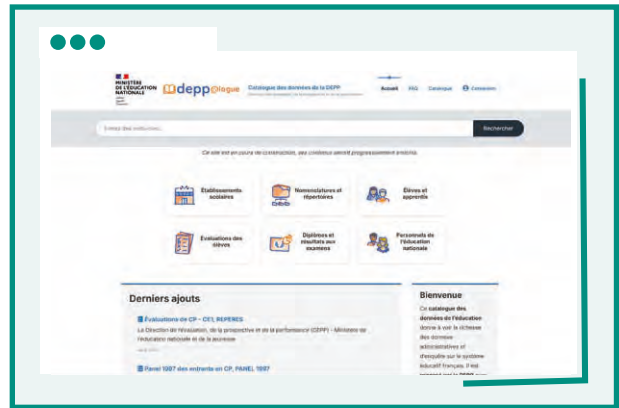
- sur le portail ministériel :
• www.education.gouv.fr/etudes-et-statistiques
- sur le portail de la statistique sur l'éducation et la formation :
• www.archives-statistiques-depp.education.gouv.fr
- sur la plateforme *open data* du ministère :
• www.data.education.gouv.fr

Données en open data : + de 1 million de téléchargements

En 2024, la DEPP a poursuivi l'enrichissement de son offre de données en *open data* avec plus de 80 jeux mis à disposition du grand public. Le nombre de téléchargements sur la plateforme data.education.gouv.fr a ainsi dépassé le million. Cette augmentation concerne tous les thèmes relevant des activités de la DEPP, notamment les évaluations des acquis des élèves (voir page 28) mais aussi les informations relatives aux établissements scolaires ainsi qu'aux parcours des élèves et des apprentis

DEPP@logue

En 2024, le catalogue des jeux de données de l'éducation a connu plusieurs vagues d'actualisation grâce au développement d'une application de remplissage des métadonnées et à la saisie des dictionnaires de variables. Plusieurs tests utilisateurs sont conduits pour améliorer les trois outils informatiques développés dans le cadre de DEPP@scribe (le catalogue, l'application de gestion des contrats numériques et la plateforme d'accès à distance aux données).



Page d'accueil de DEPP@logue, le catalogue des données de la DEPP

NOTE D'INFORMATION
Les effectifs dans le premier degré : 6,262 millions d'élèves scolarisés à la rentrée 2024

À la rentrée 2024, 6,262 millions d'élèves sont scolarisés dans les écoles publiques et privées sous contrat du premier degré, soit un record de 70 000 élèves par rapport à la rentrée précédente (+ 1,2 %), soit à l'effet de la démographie, la baisse en âge du nombre d'élèves (+ 0,6 %), soit 100 000 élèves que dans le précédent exercice (+ 0,6 %).

Le nombre d'élèves en situation de handicap scolaire est en hausse depuis un an, passant de 100 000 à 105 000 élèves (+ 5 %). Le taux de scolarisation des enfants de 3 ans est de 85,4 %, le taux de préscolarisation est en hausse à 92,8 %, le taux de participation à l'école maternelle est en hausse à 92,7 %.

6 261 780 élèves dans le premier degré

- 1,2 % par rapport à la rentrée 2023
- 1,5 % en élémentaire
- 0,8 % en préélémentaire

Notes d'Information en bref

Depuis 2024, la DEPP propose un nouveau format de Notes d'Information en deux pages. Complémentaires du format classique en quatre pages, ces notes « en bref » offrent une lecture rapide et synthétique des données clés sur le système éducatif. Ce format court permet de diffuser rapidement les statistiques descriptives les plus récentes, comme les constats de rentrée, les résultats au baccalauréat et au diplôme national du brevet, ou encore la taille des classes dans le premier degré.

Résultats des comptes à la rentrée

En 2024, la DEPP a avancé de plusieurs semaines la sortie des résultats du compte de l'éducation. Les principaux indicateurs retracent la dépense intérieure d'éducation, son poids dans le PIB et les dépenses moyennes par élève ou étudiant. Les résultats provisoires pour l'année 2023 ont ainsi été publiés dès septembre 2024. Ils ont en outre été enrichis par les indicateurs 2022 définitifs, des commentaires associés aux révisions sur 2022 et des comparaisons internationales. La Note d'Information usuelle est parue en novembre.



11.

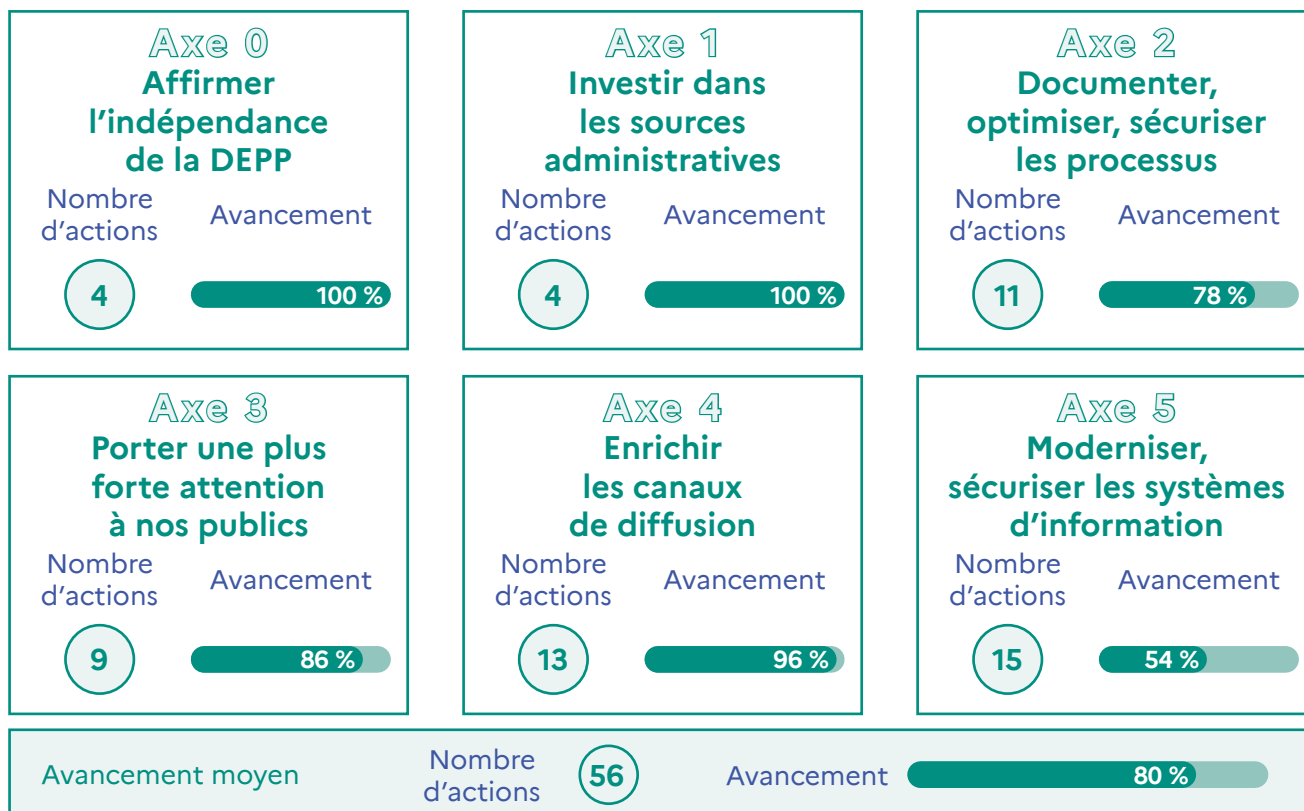
Les engagements qualité

Le plan stratégique d'actions qualité (PsaQ) de la DEPP s'articule autour de six axes stratégiques qui se déclinent en engagements et en 56 actions qualité qui seront mises en œuvre entre 2022 et 2027.

La DEPP, en tant que membre du service statistique public (SSP) français, est engagée vis-à-vis des instances européennes à mettre en œuvre un plan quinquennal de la qualité. Le plan stratégique d'action qualité (PsaQ) 2022-2027 de la direction s'inscrit dans cette démarche. Ce plan en six axes s'appuie non seulement sur le plan qualité du SSP mais s'inscrit également dans le cadre des projets ministériels structurants, comme le plan stratégique de la donnée, le plan de maîtrise des risques, l'inscription des traitements statistiques au registre du règlement général sur la protection des données (RGPD) ou encore la réflexion autour de la modernisation de la politique de diffusion.

— Le plan stratégique d'actions qualité de la DEPP

En 2024, la DEPP a poursuivi la mise en œuvre des actions prévues dans son plan stratégique qualité (PsaQ). Parmi les avancées notables figurent la documentation des jeux de données affichée dans DEPP@logue, le catalogue des données de la DEPP, et l'enrichissement de son offre en *open data* (voir pages 37 et 45).



— La modernisation des systèmes d'information

En 2024, la DEPP a entrepris une profonde transformation de ses systèmes d'information, marquée par le renouvellement de son infrastructure technique au sein d'un nouveau *datacenter* et l'abandon de SAS au profit de R ou Python.

La migration du système d'information de la DEPP vers le *datacenter* d'Auzeville près de Toulouse a connu en 2024 une avancée significative, avec une modernisation des infrastructures et une meilleure optimisation des performances. Cette progression a également permis de renforcer la sécurité. L'opération réalisée en deux étapes consiste à reconstruire les applications sur une nouvelle infrastructure technique (machines virtuelles), puis à transférer ces machines virtuelles vers le nouveau site. Ce projet doit s'achever en mars 2025.

PERSPECTIVES 2025

La confidentialité et le respect de la vie privée

Afin de renforcer l'inscription de ses traitements statistiques au RGPD, la DEPP mettra à disposition de ses équipes un livret présentant les principales obligations liées aux traitements de données personnelles. Elle organisera par ailleurs un séminaire consacré aux enjeux de la confidentialité, de la sécurité et du secret statistique dans la statistique publique.

La qualité des indicateurs sur le financement de l'éducation

La DEPP participera aux travaux menés sous l'égide d'Eurostat pour améliorer les comparaisons internationales, notamment sur le sujet de la mesure des cotisations retraites. Elle contribuera également aux réflexions de l'Insee sur la mesure du volume de la production d'éducation dans les comptes nationaux en neutralisant les évolutions des prix au cours du temps.

12.

Les missions de la DEPP

Les effectifs de la DEPP en 2024

202
agents

dont
- 155 statisticiens
(29 agents mis à disposition par l'Insee)
- 24 enseignants déchargés à mi-temps
- 13 docteurs

94 %

des agents sont de catégorie A

273

En 2024, la DEPP a organisé 9 stages et 18 sessions de formation. Les formations couvrent les outils de programmation statistique et cartographique « R » et « Qgis », et les méthodologies statistiques (sondages, psychométrie...). Ces formations ont réuni 273 stagiaires, dont 82 de la DEPP (correspondant à 37 agents ayant suivi au moins une formation), 170 des SSA (correspondant à 35 agents ayant suivi au moins une formation) et 21 de l'administration centrale (correspondant à 6 agents ayant suivi une formation).

1. Produire et diffuser des travaux statistiques sur l'éducation

Une des priorités de la DEPP est de mettre à disposition de tous des informations statistiques pertinentes, objectives et documentées. Elle conçoit et organise la collecte, l'exploitation et la diffusion des statistiques de l'éducation. Elle met gratuitement en ligne ses travaux, sous forme de tableaux, de cartes, de graphiques mais aussi sous forme d'études et d'analyses avec leurs données associées de manière à ce que tous les publics puissent s'en saisir.

2. Fournir une aide au pilotage des politiques éducatives

La DEPP conçoit et met à disposition de l'ensemble des acteurs du système éducatif des outils d'aide au pilotage. Elle élabore des prévisions sur les évolutions des effectifs d'élèves, produit des indicateurs de performance (LOLF), de dialogues académiques et de suivi des politiques publiques. Elle construit des outils d'aide à la décision (modèles d'allocation des moyens...) et d'aide au pilotage pédagogique et stratégique (évaluations exhaustives des élèves).

3. Évaluer le système éducatif dans toutes ses dimensions

La DEPP réalise des travaux d'évaluation du système éducatif dans son ensemble. Elle évalue les politiques publiques, qu'il s'agisse de dispositifs éducatifs ou d'expérimentations, mais aussi les établissements scolaires. Elle est à ce titre partie prenante du Conseil d'évaluation de l'école (CEE). Enfin, elle suit et mesure les compétences des élèves à travers les évaluations nationales et internationales, sur échantillon ou exhaustives.

4. Animer la recherche en éducation

La DEPP apporte son soutien aux chercheurs dans le domaine de l'éducation. Elle met à leur disposition des données dans le cadre d'une politique de diffusion spécifique à des fins de recherche. Elle assure également le transfert des résultats de la recherche vers le grand public et les décideurs, de manière à enrichir le diagnostic sur le système éducatif, contribuer à l'évaluation de dispositifs et repérer des pistes d'actions.

5. Coordonner le réseau de la statistique sur l'éducation

La DEPP assure l'animation et coordonne l'action du réseau de la statistique sur l'éducation (voir page 26). Elle travaille ainsi avec les 33 services statistiques en académie pour partager les méthodes et mutualiser les indicateurs, les analyses et les outils d'aide au pilotage. Cette coopération contribue à garantir une statistique de qualité, cohérente sur tout le territoire.

6. Contribuer à la statistique européenne et internationale

La DEPP constitue l'autorité nationale pour la production des statistiques européennes dans le champ de l'éducation. Elle est l'opérateur en France des enquêtes internationales sur les compétences des élèves (PISA, Timss, Pirls, etc.) ou sur les enseignants (Talis), et participe à leur élaboration. L'ensemble des données élaborées par la DEPP contribuent à la statistique internationale (Unesco, Union européenne, OCDE), permettant ainsi des comparaisons entre pays (voir page 36).

DIRECTION

Magda TOMASINI
Directrice

David BAUDUIN
Chef de service, adjoint à la directrice

Département des ressources humaines et financières

Cynthia SZELONG
Adj. finances : Abdelhadi AIT HADI
Adj. formation RH : Marie WACHTER

Animation du réseau DEPP-SSA

Catherine SIMON

Mission aux relations européennes et internationales

Robert RAKOCEVIC

Rédaction en chef de la revue *Éducation & formations*

Caroline SIMONIS-SUEUR

Organigramme de la DEPP au 1^{er} juillet 2025

**SOUS-DIRECTION
DES STATISTIQUES
ET DES SYNTHÈSES**

Maryse FESSEAU
Adjoint : Pascal ANDRÉ

**Expert sur l'analyse
des inégalités scolaires**
Olivier MONSO

**Bureau des études
statistiques sur la formation
des adultes, l'apprentissage
et l'insertion des jeunes** **A1**
N.
Adjointe : Claire HAGÈGE

**Bureau des études
statistiques sur les élèves** **A2**
Laurence DAUPHIN
Adjointe : Meriam BARHOUMI

**Bureau du compte
de l'éducation** **A3**
Sylvie ROUSSEAU

**Bureau des
nomenclatures
et répertoires** **A4**
François-Xavier PELEGRIN

**Bureau des études
statistiques sur
les personnels** **A5**
Guillemette BUISSON
Adjointe : Pascaline FEUILLET

**SOUS-DIRECTION DES
ÉVALUATIONS ET DE LA
PERFORMANCE SCOLAIRE**

Thierry ROCHER
Adjointe : Sandra ANDREU

**Expert sur l'évaluation
des compétences
des jeunes et des adultes**
Fabrice MURAT

**Bureau de l'appui
à l'évaluation des politiques
publiques et de soutien
à la recherche** **B1**
Axelle CHARPENTIER
Adjoint : Nagui BECHICHI

**Bureau des études
statistiques et
psychométriques sur
les évaluations des élèves** **B2**
Stéphanie MAS
Adjointe : Marguerite GARNERO

**Bureau des études
sur les établissements
et l'éducation prioritaire** **B3**
Mikael BEATRIZ
Adjoint : Boubou TRAORE

**Bureau des études
sur les pratiques
enseignantes** **B4**
Christelle RAFFAËLLI
Adjoint : Norbert RUGAMBAGE

**Bureau de la conception
et du pilotage des évaluations
des élèves du 1^{er} degré** **B5**
Yann ETEVE
Adjointe : Charlotte GILL-SOTTY

**Bureau de la conception
et du pilotage des évaluations
des élèves du 2^d degré** **B6**
Anaïs BRET
Adjointe : Marina HICK

**SOUS-DIRECTION DE LA
QUALITÉ ET DES SERVICES
STATISTIQUES D'APPUI**

Johara KHÉLIF

**Département
des systèmes d'information
en appui à la statistique
et à l'évaluation de la
performance scolaire** **C1**

Christian BUREL
Adjoint : Sylvain LHULLIER

Chef du pôle DATA
et innovation : Richard
THIBERT

Chef du pôle
développement et
maintenance : Steven TAING

Chef du pôle architecture
et DEVOPS : Camille
VRIGNAUD

**Département
de la valorisation
et de l'édition** **C2**

Souphaphone
DOUANGDARA

**Département
de la qualité et de la
valorisation des données** **C3**

Ronan VOURC'H

